

# LA GAZETTE de VALLEYFIELD



Vol. 9, No 14

HUNTINGDON, QUE., JEUDI, LE 17 AOUT, 1944

Imprimé à Huntingdon, Qué.

## Claire Gagnier à Valleyfield

Dimanche soir, le 27 août prochain, aura lieu à l'aréna de Valleyfield, un grand concert auquel participera la brillante soprano coloratura Claire Gagnier, gagnante du 1er prix "Singing Stars of tomorrow" à Toronto.

Valleyfield aura le plaisir d'applaudir pour la première fois cette brillante chanteuse, qui a été applaudie par des salles comblées à Montréal, Granby, Sherbrooke, St-Hyacinthe, St-Jérôme et Québec.

Valleyfield aura aussi le plaisir d'entendre Madeleine Raymond, pianiste-compositeur et Moira Ouderet, jeune violoniste de 14 ans, au talent prodigieux.

M. Roland Chenail, artiste de la radio bien connu, agira comme maître de cérémonies.—Comm.

## Soldats qui sont morts au front

Selon la dernière liste des pertes

Les noms de soldats suivants, résidents de notre région, apparaissent sur la dernière liste officielle des pertes de guerre outre-mer, par les quartiers généraux de l'armée canadienne.

Tués à l'action: le soldat J. B. A. Bonneau, de Lyster Station, et le soldat J. V. E. Leblanc, de Rivière Beaudette.

### INCENDIE A STE-MARTINE

Vendredi soir dernier, un violent incendie détruisit la maison et deux granges appartenant à M. Théotime Vinet. On fit demander la pompe à incendie de Châteauguay mais malgré tous les efforts des pompiers et des volontaires on ne réussit qu'à sauver quelques meubles et objets de la maison. Les pompiers se servirent de l'eau des puits voisins pour protéger les granges des alentours.

Les dommages sont évalués à environ \$15,000 et une faible partie est couverte par les assurances.



Le Dr Armand Clairmont, qui a été nommé par le ministère de la santé à Québec, dentiste officiel de l'Unité Sanitaire du comté de Beauharnois.

## M. D. Sauvé en voyage à New-York

M. Delpha Sauvé, ex-député du comté de Beauharnois, est actuellement en voyage à New-York.

Nous n'avons pas pu savoir (il y aurait eu indiscretion d'insister dans nos questions) dans quel but M.



Sauvé a fait son voyage. Est-ce pour y prendre un repos? ce qui serait surprenant par un tel temps de chaleur ou est-ce par affaire? Cette dernière hypothèse sera la plus plausible.

L'avenir nous dira et notre curiosité sera satisfaite. Attendons!

## Epargnons nous-mêmes

Le budget de M. Ilsley aura eu pour effet de grossir les enveloppes de payé par tout le Canada. A compter du 1er juillet cessent les déductions opérées par les employeurs à l'endroit de l'épargne obligatoire. Les salariés touchent donc chaque semaine des montants supplémentaires d'un dollar et demi et plus, ce qui représente un total annuel de \$110,000,000.

Nombre de Canadiens accueilleront favorablement cette modification, la considérant comme le premier pas vers la suppression des réglementations de guerre; mais les gens sensés réfléchiront avant de consacrer cet argent supplémentaire à leurs plaisirs ou à l'achat d'articles dont ils pourraient se passer jusqu'à l'avènement de la victoire. Celui ou celle qui ouvrira un compte d'épargne distinct pour y déposer l'ancienne retenue hebdomadaire en vue d'acheter une obligation supplémentaire lors de la campagne de souscription au septième emprunt de la Victoire, se rendra un grand service et fera acte de patriotisme.

Nous comptons que nos soldats redoubleront d'efforts sur les champs de bataille pour enfin subjuguer l'ennemi. Le moins que nous puissions faire pour tenter, par nos faibles moyens, d'égaliser leurs sacrifices, c'est d'augmenter l'afflux des fonds de guerre dirigé vers les domaines les plus utiles à nos forces armées.

### PREMIERE FOIS A VALLEYFIELD



Claire Gagnier, brillante soprano coloratura et gagnante du 1er prix "Singing stars of to-morrow" à Toronto, participe au grand concert d'artistes canadiens-français, à l'aréna de Valleyfield, dimanche, le 27 août prochain. En outre participeront à ce concert des artistes bien connus à travers la province. Après des triomphes à Sherbrooke, Granby, St-Jérôme, St-Hyacinthe, Québec et Montréal, Claire Gagnier, surnommée "le Rossignol Canadien", fera sa première apparition en cette ville. Nul doute qu'une foule énorme doit assister à ce gala; alors tout le monde est prié de se procurer des billets au plus tôt. Les billets à prix très populaires sont maintenant en vente à la Librairie Salaberry, à la Pharmacie Laroche ou à la Pharmacie Aubin, à Bellerive. M. Roland Chenail, médaille d'or de Radio-Monde, et interprète du Dr André Boileau dans "Jeunesse Dorée", agira comme maître de cérémonies.

### AU SECRETARIAT



A l'assemblée de la Chambre de Commerce sénior, tenue ces jours derniers M. Gérard Bélanger, courtier, a accepté de remplir les fonctions de secrétaire de cette association, en remplacement de M. J. Médard Leduc, notaire, dont la démission est parvenue quelque peu auparavant.

## Valleyfield dans la ligue provinciale

Le hockey, l'hiver prochain

Si la ligue Provinciale de hockey amateur se réorganise, comme plusieurs pronostics peuvent le faire espérer, il est de toute probabilité que le club Valleyfield en ferait partie.

Lucien Leduc, entraîneur reconnu des Braves de Valleyfield, nous faisait part récemment de ses espoirs de piloter un club de Valleyfield, dans la ligue provinciale. On croit vraisemblablement que déjà les clubs Lachine, Sherbrooke, Cornwall, entreraient, avec Valleyfield, dans les cadres de cette organisation.

Pour peu certaine que soit cette nouvelle, elle n'en plaira pas moins aux amateurs de hockey qui anticipent une formidable saison pour leur équipe, laquelle a fait merveilleuse figure l'an dernier.

## Appréciation des employés

Envers la Compagnie et les chefs de département

Une lettre récente de M. Robert Ricard, directeur de l'école des Arts et Métiers de Valleyfield, et adressée à M. W. G. E. Aird, manifestait de l'appréciation des employés à l'égard de la compagnie et des chefs de département.

Voici le texte de cette lettre: M. W. G. E. Aird, directeur-gérant, The Montreal Cottons Ltd, Valleyfield, Que.

Cher Monsieur,

Nous sommes heureux de vous faire savoir que nos élèves aiment beaucoup à travailler pour votre compagnie et qu'ils apprécient les services et l'entraide que vos chefs de département savent leur apporter.

Nous voulons donc vous remercier en leur nom, et nous vous sommes bien reconnaissants pour une telle collaboration.

Nous recevrons avec grâce toute appréciation de votre part, ainsi que toute suggestion concernant l'entraînement au travail, les mesures de sécurité, la lecture des plans, etc.

Vous remerciant pour la bonne coopération que vous nous accordez, nous demeurons,

Votre tout dévoué,  
ROBERT RICARD,  
directeur

## M. R. Bélanger ne sera pas gérant de Trois-Rivières

C'est définitif, selon les bons renseignements obtenus

Nous apprenons de source fort bien autorisée que M. Raphaël Bélanger n'a pas accepté la position de contrôleur-gérant de la ville des Trois-Rivières, tel que le voulait la rumeur qui a circulé dans Valleyfield depuis plus d'une semaine. La nouvelle avait même été publiée par les quotidiens de Montréal.

Rencontré il y a quelques jours, M. Bélanger nous a dit qu'il "n'y a rien d'officiel ni rien d'officieux dans cette affaire".

M. Bélanger restera donc à la tête de l'administration de la Cité de Salaberry de Valleyfield et aucun changement ne se fera.

### HOMME MORDU PAR UN CHIEN

M. Alfred Campion de 5314 Chemin de la Reine-Marie, à Montréal, a été mordu par un chien, au bras droit et aux deux mains, dimanche dernier, à Châteauguay Heights. M. Campion fut transporté à l'Hôpital Hospital où il reçut les soins nécessaires par son état.

# La Gazette de Valleyfield — LES PETITES ANNONCES —

Payables d'avance

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

JEAN-CLAUDE LEFEBVRE, Rédacteur-en-chef

Casier postal N 44, rue Ste-Cécile Téléphone 735

Vol. 9 Jeudi, le 17 août, 1944 No 14

## Au Canada cette semaine

Orienter la presse vers de nouveaux horizons, tel a été le sujet d'une causerie prononcée en Californie, dernièrement, par un spécialiste, M. Eric Hodgins, directeur gérant de "Time". "Nous souffrons tous, lecteurs comme écrivains, d'une carence grave de définition de la nouvelle, laquelle le est devenue non seulement frivole, mais pernicieuse: un chien écrasé, c'est une nouvelle. Personne ne songe assez à la fonction de la presse. Est-elle pour renseigner, ou pour divertir? Doit-elle donner aux gens ce qu'ils veulent, ou doit-elle leur dire des vérités que les éditeurs de bonne volonté croient devoir leur faire entendre?"

Le conférencier cite ensuite John T. Delane: "Le devoir du journaliste est le même que celui de l'historien: la recherche de la vérité avant tout, et non pas de présenter à ses lecteurs les faits à la manière que la finasserie politique le souhaite, mais la vérité d'après laquelle puisse s'atteindre". "Le journalisme, dit-il, est une source d'information aussi claire que la vérité elle-même, de manière à ce que la lumière se fasse tout de suite plus évidente dans les esprits. Nous n'avons jamais trop de dépêches vraies qui solidifient et ennoblissent le journalisme."

"La presse, continue M. Hodgins, pourrait facilement et sans fanfare se tracer des plans d'après-guerre bien à elle. Nous pouvons nous inquiéter de la part que nous avons prise dans le cycle des vagues de prospérité et de krachs en affaires par nos publications sans discernement de stocks mouillés, de la population de joueurs et de spéculateurs, de canards d'agents de publicité et de rumeurs scientifiquement truquées. Nous pouvons nous inquiéter du rôle que nous avons joué dans la dégradation de l'éducation. Nous pouvons nous demander comment il se fait que cette nouvelle franchit le pays de l'est à l'ouest, faisant d'un sauvage meurtrier de Brooklyn une vedette nationale plus appréciée qu'un barrage de la Grande Coulee."

Cet examen de conscience du quotidien est tout à l'avantage de l'hebdomadaire. Ce dernier est aussi sérieux que l'autre est frivole. Loin de l'activité fiévreuse, de la tension nerveuse des grands centres et de leurs nombreux rouages, l'éditeur de l'hebdo a le temps de réfléchir, de "penser" son journal. Le temps ne le presse pas constamment et il ne doit pas chercher à le devancer, comme c'est le cas d'un quotidien. L'hebdo est posé, pesé, calme et sage. Ses lecteurs de même. C'est pourquoi il est un intermédiaire incomparable de publicité et de propagande.



Le centre nerveux de l'effort scientifique du Dominion se trouve à Ottawa et c'est le Conseil national des Recherches où la science suit le progrès de l'industrie. Bon nombre de femmes canadiennes jouent au Conseil un rôle important dans la rude montée vers la victoire. Les doigts agiles sont justement les agents voulus pour la manutention des instruments de précision. Cette jeune femme travaille dans le laboratoire de vérification des jauges au Conseil.

### TRAGIQUE BAIGNADE A CHATEAUGUAY BASSIN

M. Roger Leduc, 24 ans de 567 rue De Courcelles, Montréal, a perdu la vie tragiquement, samedi après-midi, alors qu'il était à se baigner près de la plage Châteauguay, en face de l'Île des Soeurs Grises. Malgré d'actives recherches, le cadavre ne fut repêché que

dimanche avant-midi, par MM. René Lussier, Roméo Galarneau et Bob McClintock. Le lieutenant-détective Roger Gauthier de la Sûreté Provinciale dépêcha sur les lieux le détective Maurice Rhéault qui fit les constatations d'usage. Un verdict de mort accidentelle fut rendu par le coroner du district, le Dr I. K. Williams.

**A VENDRE**  
Automobile Hudson, modèle 1934, 8 cylindres (petits). Bons pneus, excellente condition. S'adresser à 130, rue St-Laruent, Tél. 1188. 17-21-24-31c

**GRANDE KERMESE**  
A SAINT-URBAIN au profit de l'église du mercredi au samedi soir 30-31 AOUT—1-2 SEPTEMBRE Une variété d'attractions saura intéresser les personnes présentes BIENVENUE TOUTE CORDIALE

**A VENDRE**  
Maison de 2 logements. S'adresser à 212 St-Jean-Baptiste, Valleyfield. 10-17p

Pour votre rapport d'Impôt sur le Revenu Pour mettre vos livres à date Voyez—  
**Robert Sauvé, B.A.**  
Etudes Commerciales Supérieures 57, Nicholson Tél. 706

## A VENDRE

**100 poulettes ROCK-BARREES**  
prêtes à pondre ou pondant actuellement, provenant d'un couvoir certifié au prix de \$2.00 chacune.  
S'adresser à:  
**André Laberge**  
Ste-Martine,  
Comté Châteauguay

**ON DEMANDE**  
Servante demandée pour travail dans un hôtel. Bon salaire et bonnes conditions de travail.  
S'adresser au bureau du Service Sélectif National, à Valleyfield

## UN DRAPEAU CANADIEN, UN HYMNE NATIONAL

Nous lisons dans l'édition de samedi dernier du journal "Le Canada", un rapport d'une assemblée de la Chambre des Communes, où il est dit que l'honorable William Lyon Mackenzie King, a manifesté le désir de faire adopter un drapeau canadien et de faire reconnaître le "O Canada" comme hymne national.

Que l'on prenne comme significative la manifestation d'un tel désir, après les élections provinciales du 8 août, ou que l'on y voit la clairvoyance sincère d'un premier ministre, il en reste toujours la consolation de voir se réaliser bientôt, deux questions d'une importance capitale pour l'idéal des canadiens.

M. King a déclaré aux Communes qu'il appuie la suggestion voulant que les documents officiels cessent d'identifier les Canadiens par leurs origines raciales. C'est M. John Diefenbaker, conservateur-progressiste du comté de Lake Centre, qui a soulevé la question de l'origine raciale en suggérant que le Parlement fasse une déclaration relativement au droit pour tout citoyen de se proclamer canadien, sans tenir compte de son origine raciale.

M. King s'est dit de cette opinion. Il s'est également dit prêt à faire tout son possible pour que les hommes et les femmes qui sont nés au pays et qui sont devenus des citoyens canadiens soient reconnus comme des Canadiens.

M. King a ajouté qu'il désire un drapeau national tout en soulignant que la population canadienne désire un tel drapeau. M. King a souhaité que l'on reconnaisse "O Canada" comme hymne national et "Dieu Sauve le Roi" comme hymne de l'empire.

Les canadiens, de quelque origine qu'ils soient, attendront avec hâte la reconnaissance officielle et d'un drapeau canadien et d'un hymne national. Espérons que cette attente sera comblée dans un avenir très rapproché.

**A VENDRE**  
Moteur portatif, Elto, neuf, modèle 41, 1 1/2 force. S'adresser à Gérard Ladouceur, village St-Stanislas, Tél.: au restaurant Aubin, 1175W11. 17-21p

**A VENDRE**  
Terrain à vendre, 50x100 pieds, situé dans la baie, avec bois de construction, et camp attenant. S'adresser à 34, rue St-Lambert, Valleyfield. 17p

**A VENDRE**  
Moulin à laver "Beatty" en bonne condition. S'adresser à M. Henri Blais, St-Louis de Gonzague.

**TOMBOLA**  
à  
St-Anicet  
Samedi, le 26 août  
et  
Samedi, le 2 septembre  
BIENVENUE A TOUS

## VENTE A L'ENCAN

A la résidence de Charles Chartrand, chemin Delmont (à 1 1/2 mille du Chemin de planches) mercredi, le 23 août, à 1 heure précise; les effets suivants:

2 chevaux, 6 vaches à lait, 12 cochons de 4 mois, une truie avec 8 petits porcelets, un buggy sur caoutchouc, 2 voitures d'hiver, une paire de bob-sleighs, un tombereau, un grubber, un sarclieur, harnais de tombereau, harnais simple et double, séparateur De Laval 750 lbs., 3 canistres à lait de 8 gals., chaudières, un clipper, clôture électrique, pelles, fourches, poulies à broche, etc.... etc....

Le tout sera vendu sans réserve, vu que M. Chartrand abandonne la culture. La terre sera vendue le même jour, et les conditions seront données sur les lieux.

Conditions de vente du matériel: Comptant.

DANIEL POIRIER, encanteur.

## VENTE A L'ENCAN

Crez M. Hubert, Robidou, 79 Chem'n Larocque, Valleyfield, samedi, le 26 août 1944, à 1 heure précise, les effets suivants:

Un piano Légaré, set de salon, studio, set de boudoir, set de salle à diner, cabinet de vaisselle, set de vaisselle, 4 petites tables, set de cuisine, poêle Flindlay en fonte, poêle électrique, glacière, 4 sets de chambres, avec lingerie et matelas, 4 bureaux, laveuse Connor, machine à coudre Singer, tondeuse à gazon, 6 rugs prélatés, bibliothèque, bouquets naturels, coffre d'outils, voiturette, divers articles de ménage et choses pratiques.

Conditions: COMPTANT.

DANIEL POIRIER, encanteur.

**APPRENEZ** Sténographie . . . dactylographie . . . anglais . . . comptabilité . . . correspondance . . . commerciale . . . routine de bureau . . . etc.

## AU CHATELAIN BUSINESS COLLEGES

N.B. Les classes commencent le 7 septembre. Le nombre des élèves est limité. Afin d'éviter des déceptions, réservez votre place IMMEDIATEMENT.

**COLLEGE VALLEYFIELD**  
16, rue Academie.  
Tel. 1200

|  |   |   |  |
|--|---|---|--|
| Bureau Chef<br>6977 St-Denis<br>Calumet 7944 | Collège Rosemont<br>3028 Masson<br>Frontenac 2895 | Collège Lachine<br>92 Notre-Dame<br>Tél. 2150 | Collège St-Denis<br>8480 St-Denis<br>Dupont 2912 |
|--|---|---|--|

### HEURES DE BUREAU:

9.00 à 11.30 hrs. A.M.  
1.30 à 4.30 hrs. P.M.  
7.30 à 8.30 hrs. P.M.

**ABONNEMENT**  
**La**  
**Gazette de Valleyfield**  
 Six mois: 90c 1 an: \$1.75  
 Publiée le jeudi  
**Le Courrier**  
 Six mois: 90c 1 an: \$1.75  
 Publiée le lundi  
**Pour les deux journaux**  
 Six mois: \$1.00 1 an: \$2.00  
**JOSAPHAT LEGAULT,**  
 gérant de la circulation

# LA GAZETTE

de

# VALLEYFIELD

**LISEZ**  
**LE COURRIER**  
 Journal hebdomadaire entièrement dévoué aux intérêts de la ville de Beauhar-  
 nois et sa région.  
 Paraissant le lundi de  
 chaque semaine

*"Journal hebdomadaire dévoué aux intérêts de Valleyfield et de sa région"*

## Les funérailles de Mlle Cécile Dumouchel, décédée accidentellement à Châteauguay

La mort de cette jeune fille de 18 ans jeta la consternation au milieu de la population de Châteauguay. Les circonstances tragiques dans lesquelles la victime perdit la vie

Vendredi, le 4 août, suivant la coutume pieuse, Cécile Dumouchel se rendit à l'église paroissiale, communia et entendit la messe, pour accomplir son devoir du premier vendredi du mois. Elle échangea quelques paroles avec ses amies de couvent, mais ne s'attarda pas, c'était un matin de grande chaleur et Cécile voulait se rendre utile à la maison, ce qu'elle fit gaiement toute la journée, en l'absence de ses parents, qui s'étaient rendus à la ville pour affaires. Au cours de l'après-midi, sa soeur Corinne vint l'inviter à se rendre au lac St-Louis, pour se baigner avec des amies, Cécile refusa, préférant se baigner à la rivière, qui coule en face de la demeure de ses parents. Plus tard, sa soeur Simonne la pria d'aller se baigner avec elle, Cécile avait vraiment décidé d'aller se baigner à la digue, où souvent des baigneurs, même de jeunes enfants, vont se rafraîchir, personne ne s'attendait de cette décision tenace. Cécile partit gaiement avec un bon mot pour tous au passage. Elle fit des signes joyeux à des amies qui se baignaient sur l'autre rive, quand M. Maurice Trudeau, et sa femme,

l'ayant aperçue, lui crièrent que l'endroit était dangereux, Cécile fit le geste de vouloir s'éloigner, mais déjà le courant l'avait emportée. M. Trudeau se porta à son secours, pendant que Mme Trudeau alertait M. Seers et son fils qui ne firent qu'un bond vers la digue, à l'endroit où cette malheureuse jeune fille venait de disparaître. La mort avait été instantanée, car l'eau tourbillonne à travers les cailloux et ce fut très difficile aux sauveteurs de dégager la pauvre petite victime. Cette chère enfant était allée riant vers son destin. Impitoyable devant sa jeunesse et ses beaux projets d'avenir, la mort venait de la ravir à la fleur de l'âge, à 18 ans.

L'émoi fut grand dans tout le village, où la triste nouvelle se répandit bientôt. M. le curé Mailloux se rendit sur la rive et donna l'absolution pendant que le Dr Marchand tentait de ramener la jeune fille. Des parents allèrent à la rencontre de M. et Mme Dumouchel, qui revenaient de la ville. Ce fut une scène inoubliable. Le deuil régnait partout, l'assemblée politique qui devait avoir lieu ce soir là, fut contremandée et n'était question partout que du grand malheur qui venait de frapper la famille Dumouchel, famille très honorablement connue dans le Comté de Châteauguay.

Mlle Cécile Dumouchel est née à Châteauguay, en 1906, à la "Fermes des Ancêtres" elle avait terminée ses études au Couvent de son village, au mois de juin dernier, elle était la cadette des cinq filles de M. et Mme Adrien Dumouchel. Outre ses parents, lui survivent, ses soeurs: Mme Ernest Laberge, (Corinne), Mme Marcel Seers (Adrienne) et Mlle Simonne et Germaine. Ses frères: André, Hubert, Jean-Guy et Jules, sa belle-soeur Mme André Dumouchel (Aline Bourcier), ses beaux-frères: MM. Marcel Seers et Ernest Laberge, ses neveux et nièces Lise, Pierre et Yvon Dumouchel et Charles-Henri Seers.

Les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, qui eurent Cécile comme élève n'ont que des éloges à faire entendre au sujet de la chère disparue, elle était très bien élevée et on lui reconnaissait

### St-Etienne

Les familles Adélaré et Elie Viau, ainsi que leurs enfants Hubert, Paul-Emile, Madeleine et Jeannette Viau, Rolland, Noël et Colombe Viau, sont allés passer la journée de dimanche à Châteauguay, N.Y., chez des parents.

### St-Urbain

M. Laberge des E.U., visitait sa fille, Mme Oscar Lemieux, ces jours derniers.

## Pèlerinage à N.Dame de Lourdes, de Rigaud dimanche le 20 août

La petite ville de Rigaud, située près de la rivière Ottawa, possède un sanctuaire dédié à Notre-Dame de Lourdes, sous la direction des Clercs de Saint-Viateur, qui dirigent dans cette localité un collège avec cours classique et cours commercial anglais. Ce sanctuaire, qui est érigé sur un des hauts points de la montagne se présente aux pèlerins au milieu d'une nature d'une richesse incomparable. Plus bas, la Grotte de Lourdes où la Vierge nous apparaît toute blanche dans la verdure est d'un charme captivant. Des centaines de pèlerins viennent au cours des mois d'été prier la Blanche Madone et contempler avec admiration, le décor dont le Créateur a voulu entourer sa Divine Mère. A quelques pas, la "Pièce des Guérets", avec ses pierres de légendes, ajoute une note mystérieuse à ce paysage.

C'est à cet endroit qu'aura lieu encore, cette année, le pèlerinage des Clercs de Saint-Viateur, dimanche le 20 août.

La messe de pèlerinage commencera à 10 h. 30.

Dans l'après-midi, à 2 h., aura lieu le Chemin de la Croix prêché, suivi immédiatement de la bénédiction du T. S. Sacrement et de la bénédiction des malades.

Des repas seront servis à Lourdes même. Une eau de source dévouée est à la disposition des pèlerins.

des dispositions pour la vie religieuse.

Cécile ne manquait jamais un office religieux, même pendant les vacances. Elle était enfant de Marie et chef du groupe de la J.E.C. A ses funérailles, qui eurent lieu lundi le 7 ses amies de pensionnat et de la Congrégation des Enfants de Marie, lui firent cortège, bannière en tête, portée par Mlles Lucille Hogue, Claire Martineau, Pierrette Laberge, Madeleine Lussier, La J.E.C. était représentée par Mlles Denise Laberge, Cécile Roy, Françoise Bourdon, Rita Laberge, Thérèse Guérin, Denise Allard, Eva Poirier, Eda Poirier, Rita Bourcier, Rachel Laberge.

M. l'abbé David Mailloux, curé de la paroisse de Châteauguay, fit la levée du corps et chanta le service funèbre, assisté du Major abbé Reeves-Gravel, comme diacre et de M. l'abbé Vaillancourt, vicaire de Châteauguay, sous-diacre.

Une foule émue et recueillie emplissait l'église en témoignage de sympathie. La chorale paroissiale, sous la direction de M. Hector LeFebvre exécuta la messe de Perosi. Mlle Marie Marchand était à l'orgue. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de Châteauguay, où les ancêtres de la famille Dumouchel reposent depuis plus d'un siècle. Plusieurs parents et amis étaient venus de loin pour assister aux funérailles de Mlle Cécile Dumouchel, qui laisse à tous un si touchant souvenir. Parmi ses parents éloignés, on remarquait son oncle et sa tante M. et Mme Roméo Dumouchel, de Waterbury, Conn.

## La clinique mobile de la Croix-Rouge viendra récolter du sang le mercredi, 6 septembre

Il faut plus de sérum que jamais, alors que nos troupes, sur le chemin de la victoire, subissent plus de pertes. Sauvons des vies en devenant volontaires

La clinique mobile des Donneurs de Sang de la Croix-Rouge canadienne viendra à Valleyfield pour la cinquième fois, le mercredi 6 septembre prochain.

Aujourd'hui nos armées connaissent la victoire sur tous les fronts mais les pertes sont lourdes. Une farouche bataille comme celle de Normandie et d'Italie fait des ravages parmi nos soldats, de sorte qu'on a besoin d'une énorme quantité de plasma sanguin, et sans délai. La médecine est unanime à reconnaître toute l'importance du sérum sanguin comme un des principaux facteurs qui nous conduiront à la victoire finale en sauvant les vies de nos soldats blessés.

A sa dernière visite, la clinique mobile de la Croix-Rouge a atteint le record de 218 donneurs volontaires; tout nous porte à croire que ce nombre sera dépassé le 6 septembre prochain.

Les nouveaux volontaires qui veulent contribuer en donnant de leur sang sont priés de s'inscrire aux endroits suivants: Shawinigan Water & Power, rue Victoria; pharmacie L. J.

Perron, Marchand & Frères, Pharmacie Aubin, Bellerive, ainsi qu'à la Montreal Cottons Ltd. Soyez de la fraternité des Donneurs de Sang.

## Avis à tous les membres de la ligue

Des anciens Retraitants

Tous les anciens retraitants de Salaberry de Valleyfield sont priés de prendre avis que dimanche prochain, le 20 août, à 8.45 a.m., aura lieu une récollection mensuelle dans le sous-sol de la cathédrale de Valleyfield.

Le but principal de la réunion est de procéder tant à l'élection du conseil de la ligue, qu'à la nomination des délégués qui assisteront au grand ralliement de septembre prochain, à la Maison du Christ Roi.

Que tous les anciens retraitants se fassent un devoir d'être présents.

## Electeurs et électrices du Comté de Châteauguay

Par une substantielle majorité, vous m'avez, le 8 août dernier, donné un témoignage de confiance. Je vous en remercie bien sincèrement.

A tous ceux qui par leur suffrage et par leur diligence, ont été les facteurs de ce résultat, j'exprime particulièrement ma gratitude.

A tous, même à ceux qui, comme ils en avaient le droit et la liberté, ont préféré l'un de mes adversaires, j'offre aujourd'hui, comme au cours de la campagne électorale, mes services, mon assistance et tout mon dévouement.

Unissons-nous et travaillons ensemble pour les intérêts de notre comté et de nos concitoyens.

**Honoré Mercier**

Châteauguay, P.Q.

# Nombreuses sympathies à l'occasion du récent décès de Mme Léo Saucier

Les funérailles ont eu lieu le 7 août dernier

Les funérailles de Mme Léo Saucier, décédée à l'âge de 39 ans à Valleyfield, ont eu lieu le 7 août dernier, à l'église Notre-Dame de Bellerive. M. l'abbé Paul Leboeuf présida à la levée du corps, tandis que M. le curé J. D. St-Aubin, assisté de MM. les abbés E. Levac et A. Pilon, chantait le service.

On remarquait dans le chœur MM. les abbés Laniel, Tremblay et Viau. M. Léo Saucier et sa famille ont reçu de nombreux témoignages de sympathie à l'occasion de ce deuil douloureux.

**Télégrammes:**

MM. et Mme L. Bellemare, Francis Richer, Evariste Delisle, Alfred Couture, Daniel Ménard, Ludger Lachaine, famille Vincent, M. Léo Ménard, Mlle Annette Richard.

**Fleurs:**

Mlle Laurette Brunet, Léo Saucier, Rita Saucier, Bruno Saucier, les amis de la famille à Bellerive, famille Adrien Cholette, M. et Mme Bruce Neilson, le Club de Bowling

des Dames, Mme Thomas Harper, MM. et Mmes J. Ovide Quesnel, Roland Gagnon, Alcide Gagnon.

**Messes:**

MM. et Mmes Albert Laurin, J. O. Quesnel, Médard Leboeuf, Albert Leduc, Joseph Degre, A. C. Leblanc, Ernest Leblanc, Georges Leboeuf, Alfred Chatel, MM. Robert Dionne, Léo Saucier, Mme

Jas. Chasle, MM. et Mmes Oscar Francoeur, Georges Howe, Clarence Corbeil, Willie Gagnon, la Chorale des Dames de Ste-Anne, un groupe d'amis de la rue Danis, Mlles les élèves de 8e et 9e année de l'école Bellerive, les employés de la maison Adrien Cholette, l'Association des Employés de Commerce de Valleyfield, les employés de M. Gaspard Crépin, les Chevaliers de Colomb, Conseil 1180 Valleyfield, un groupe d'amis de la famille de Bellerive.

**Témoignage de sympathie:**

Son honneur le maire et MM. les échevins de la cité de Salaberry de Valleyfield, MM. et Mmes Delpha Sauvé, Albert Chasle, Georges Bélair, Roland Leboeuf, Eugène Leboeuf, Paul Desjean, Lucien Dandurand, Edouard French, Roland Roy, Patrick Sunstrun, Hervé Brunet, Ligourie Poirier, Laurent Bertrand, Alcide DeBellefeuille, Josephat Masse, William Plante, Hercule Poirier, Arthur DeBellefeuille, Hervé Dumouchel, Phéliza Bergeron, T. Cousineau, Henri Pilon, Lionel Lupien, William Swanson, Albert Monette, Michel Poirier, Paul-Emile Richard, Omer Demers, Léopold Thibeault, Conrad Brosseau, Arnel Malbeuf, Réal Leclerc, Léonard Latulippe, Napoléon Tessier, Rosario Proulx, Hervé Miron, Charles Ed. Gariépy, Raymond Major, Anatole Demers, Alex Loisselle, Gaspard Major, Dr Dalphi Perron, Francis Richer, Roger Giroux, Armand Labelle, Armand Amyot, Delvida Leduc, Joseph Brunet, Roland Thibeault, Emile Martin, J. C. Hénauld, Georges Howe, Clarence Corbeil, Horace Emond, Ubald Cuerrier, Frank Laprise, Fernando Bougie, Idège Patenaude, Roland Amyot, Narcisse Salvailla, Mmes Gaston Haineault, Hector Bougie, A. V. Léger, Albert Léger, Bertha Dagenais, Francis Gauthier, Albert Cousineau, J. Emond, E. Lalumière, Georges Dupuis, Thomas Harper, Henri Decasse, MM. Paul Asec Leduc, Paul-Emile Duval, Roland Vallée, Henri Lemieux, Ernest Cousineau, Paul-Emile Daigneault, Roger Gagnier, Jean-Claude Garand,

J. T. Brossoit, Réal Emond, Wilfrid Daignault, Dr Paul-E. Prigent, Mlles Anita Soucy, Yvette Leduc, Rita Monette, Marguerite Nadon, Suzanne Decasse, familles Joseph Cholette, Anathole Cousineau, Jules Filiatreault, Eugide Rousse, Napoléon Jodoin, Napoléon Aubin, Onésiphore Gauthier, Jean-Charles Chatigny, Dassisté Rousse, Oscar Beauchamp, Napoléon Provost, Mme Albert Branchard, Joseph Dallaire, A. Widmer, Florian Sauvé, Georges Brunet, Adélaïde Poirier, Georges Largess, Mme Aimée Lespérance, Mme Adélaïde Dépond, Alphée Chenier, A. S. Hébert, Roméo Robidoux, Ernest Dion.

## Châteauguay

**Décès**

A l'hôpital de Verdun, le 12 août 1944, à l'âge de 25 ans et 9 mois, est décédé Jean-Maurice Mailloux, fils de M. Joseph Mailloux et de Hilda O'Sullivan. Les funérailles eurent lieu mercredi, le 16. Le convoi funèbre est parti de sa demeure, 2540 rue Coursol, à Montréal, pour se rendre à l'église de Châteauguay Village où le service fut célébré à 10 heures, et l'inhumation se fit au cimetière du même endroit.

Mlles Jacqueline et Madeleine Lalonde, Marthe Lafond, Jacqueline Simard et Thérèse Sauriol de Montréal, ont passé une quinzaine de vacances à Châteauguay, au camp de M. Henri Dorais.

Dernièrement, Mme Joachim Dorais recevait en l'honneur de M. et Mme Roland Dupont, mariés récemment. Au nombre des invités on remarquait: M. et Mme Arthur Reid de Châteauguay, Mme Emile Barrette et Mme Desjardins d'Ottawa, Mlles Louise et Françoise Reid.

M. et Mme Jean-Pierre Bourdon et leur fils Michel de Coteau Station, ont passé une quinzaine à Châteauguay, chez M. Frédéric Dorais.

M. et Mme Médario Dubuc, de Beauharnois, étaient de passage chez M. Alfred Dorais, dernièrement.

Mme Joseph Morand de Montréal et ses filles Gilberte et Pauline, étaient de passage chez MM. Adrien Dumouchel et Alexandre Bourcier, la fin de semaine dernière.

Mlle Jacqueline Hamel de Montréal a passé une quinzaine chez M. Alphonse J. Allard.

Mlle Aurore Bourdon de Montréal, passe les vacances chez ses parents, M. et Mme Albini Bourdon.

M. et Mme D. A. Magnant et leurs enfants ont passé la fin de semaine chez le Docteur Z. E. Marchand.

M. et Mme Lucien Reid, leur fils Yvon et leur fille Odette, de Ste-Martine, étaient en visite chez M. Alphonse J. Allard, dimanche dernier.

Mlle Antoinette Cécyle et M. Jean Paul Renouf ont passé quelques jours à la Côte Ste-Catherine, les invités de M. et Mme Georges Cuillerier.

Mlle Françoise Désilets de Montréal a passé la fin de semaine à Bellevue, l'invitée de Mme Georges Balcer.

Le Lieutenant Louis Mercier de Terrebonne et M. Claude Mercier de Québec passent quelques jours à Bellevue chez leur frère, M. Honoré Mercier.

Le Cercle "Les Amies de Châteauguay" désire annoncer à ses amis qu'il fera une grande partie de cartes à la salle paroissiale de Châteauguay, jeudi soir, le 24 août à 8 1/2 heures. Les profits de cette soirée serviront comme d'habitude, à envoyer des douceurs: cigarettes, chocolats, etc., à nos militaires de Châteauguay et des environs qui sont en service outre-mer et au pays. Bienvenue à tous!

# La fête de L'Assomption à N.-D. de Bellerive

Solennité de cette fête célébrée avec éclat à Bellerive. Son Excellence Mgr J. H. Prud'homme chantera la grand'messe

La solennité de la fête de l'Assomption de la Très Ste Vierge revêtira un cachet tout particulier dans la paroisse N.D. de Bellerive. La fête sera sous la haute présidence de Mgr J. H. Prud'homme.

**Voici le programme:**

Samedi, 7 heures p.m. Il y aura cantiques et prières à la Ste-Vierge, et ensuite confessions.

Samedi, 9 heures p.m. Les hauts parleurs, installés sur tout le parcours de la procession, se feront entendre pour annoncer la fête du lendemain.

Dimanche matin, toute la paroisse est invitée à faire la communion générale. Il y aura à 10.15 a.m. une messe pontificale, célébrée par Son Excellence Mgr J.-H. Prud'homme, évêque de Saldes, avec sermon de circonstance.

Le soir, à 8 heures, il y aura procession en l'honneur de la Ste Vierge. On récitera le rosaire et on chantera les mystères avec le refrain "Ave Maria", en allant au reposoir, et "Laudate Mariam", en revenant à l'église.

Un reposoir sera érigé sur le terrain de M. Omer Archambault. Son Excellence Mgr Prud'homme donnera le sermon. Au retour à l'église, le salut sera chanté par l'assistance. Il y aura consécration à la Ste Vierge et prière pour la paix.

La procession suivra les rues Danis, Dion, Boulevard du Havre Edmond et Danis.

Voici l'ordre de la procession:

- Commissaire ordonnateur
- Croix et acolytes.
- Enfants des écoles, garçons et filles.
- Croisade, filles.
- Garde Champlain.
- Dames de Ste Anne.
- Dames de la paroisse.
- Enfants de Marie: paroisses Ste Cécile, Sacré-Coeur, N.D. de Bellerive.
- Démousselles de la paroisse.
- J.O.C.F.
- J.O.C.
- Les Zouaves Pontificaux.
- 50 bouquetières.
- La statue de la Très Ste Vierge.
- Oriflammes.
- Enfants de chœur.
- Clergé.
- Garde Dollard.
- La ligue du Sacré Coeur.
- Hommes et jeunes gens de la paroisse.

Une invitation spéciale est faite aux trois congrégations de la Ste Vierge de la ville et de toute la région, aux gardes de la ville, et à tous.

Venez prier notre bonne Mère du ciel, afin qu'elle nous obtienne la paix dans le monde.

Le Comité.

L'étendue ensemencée en blé dans les trois provinces des Prairies en 1944 accuse une augmentation de 6.383.500 acres ou 37.8 pour cent sur celle de 1943.

# Heureuse jeunesse! Nous vous envions

MM. J. P. Clermont et P. Dionne au congrès des Griffonneurs

Les principaux rédacteurs du journal des étudiants de Valleyfield, le Cécilien: MM. Jean Pierre Clermont et Pierre Dionne, partiront samedi matin pour le camp Killarney, à St-Jovite, où ils passeront une semaine.

C'est à cet endroit que se tiendra le congrès annuel de la Fédération des Griffonneurs. Ce sont tous des jeunes étudiants de la province, qui s'occupent de la préparation des journaux de colléges, qui se réuniront là pour faire connaissance, échanger des idées et aussi s'amuser.

Ce sont d'heureux jeunes qui savent unir l'utile à l'agréable. Inutile d'ajouter que nous pauvres reporters, attelés au dactylographe du matin au soir, nous regrettons de ne pas appartenir à ce groupe d'étudiants et de partager les plaisirs qu'ils connaîtront au cours de cette semaine.

Nous leur souhaitons bon voyage, sachant qu'ils sauront profiter de leur chance.

## LE LAIT DANS L'ALIMENTATION....

c'est une arme de guerre

Notre lait contient les vitamines et l'énergie dont vous avez besoin pour votre travail.

Une chopine par jour pour la VICTOIRE

BUVEZ-EN AUJOURD'HUI Vous l'aimerez



Vous vous êtes approché du comptoir avec l'idée de déguster un breuvage froid, pétillant, savoureux. Peut-être vous sentiez-vous déprimé—peut-être aviez-vous soif, tout simplement! De toute façon, vous saviez très bien ce que vous alliez demander—une grosse bouteille de douze onces de "Pepsi-Cola" glacé! Oui, peu importe la fatigue ou la soif, "Pepsi-Cola" est le breuvage tout indiqué!

**BUVEZ**  
**PEPSI-COLA**  
MARQUE ENREGISTRÉE **GLACÉ**

IL N'Y A PAS DE MEILLEUR BREUVAGE GAZEUX QUI SOIT EMBOUTEILLÉ

"Pepsi-Cola" est la marque enregistrée au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada, Limited

EMBOUTEILLÉ PAR **RICHER & FRERE,** Valleyfield, Qué.

Avec autorisation spéciale

Pour vos travaux d'impression adressez-vous à  
**LA GAZETTE DE VALLEYFIELD**  
 44, rue Ste-Cécile Tél. 735  
 Ouvrage garanti—  
 Prix raisonnables

# Le domaine de la femme

POUR VOS TOILETTES DE TOUTES SAISONS RENDEZ-VOUS CHEZ  
**J.-L. Turcotte**  
 NOUVEAUTES POUR DAMES  
 FLEURS DE TOUTE OCCASION  
 203, Victoria Tél. 488  
 Valleyfield, P.Q.

Jeudi, le 17 août, 1944

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

Page 5

## ETATS CIVILS NAISSANCES

**BENARD**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, mercredi, le 9 août 1944, à M. et Mme Jean-Louis Bénard, née Marie Mayano, un fils baptisé sous les noms de Joseph François. Parrain et marraine: M. et Mme Willie Darveau. Porteuse: Mme Emilie Bénard.

**FAUBERT**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, lundi, le 7 août 1944, à M. et Mme Georges Faubert, née Imelda Lemieux, une fille baptisée sous les noms de Marie Reine Eve-Anna Claire par Mgr P. E. Léger. Parrain et marraine: M. et Mme Donat Lemieux. Porteuse: Mme A. Faubert.

**JALBERT**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, lundi, le 30 juillet 1944, à M. et Mme Wilfrid Jalbert, née Juliette Laberge, un fils baptisé sous les noms de Gilles Joseph par M. l'abbé Séguin. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Jalbert. Porteuse: Mme Ulric Laberge.

**LAFERRIERE**—A l'Hôpital Ste-Marguerite de Valleyfield, lundi, le 7 août 1944, à M. et Mme Roméo Laferrière, née Noëlla Aumais, un fils baptisé sous les noms de Joseph Roméo André. Parrain et marraine: M. Joseph Aumais et Mme Jean-Paul Aumais. Porteuse: Mme Herveta Lanctôt.

**LAURIN**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, jeudi, le 10 août 1944, à M. et Mme Gérard Laurin, née Lucille Desgroselliers, une fille baptisée sous les noms de Marie Claudette. Parrain et marraine: M. et Mme Laurent Laurin. Porteuse: Mlle Gisèle Laurin.

**LEBEL**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, dimanche, le 6 août 1944, à M. et Mme Arthur Lebel, née Laurette Lepage, une fille baptisée sous les noms de Marie Claire Ghislaine par M. l'abbé Amyot. Parrain et marraine: M. et Mme Adélaïde Lebel. Porteuse: Mme R. Ménard.

**LEBOEUF**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, dimanche, le 6 août 1944, à M. et Mme Elzéar Leboeuf, née Marie Louise Leduc, une fille baptisée sous les noms de Marie Claire Estelle. Parrain et marraine: M. Joseph Leduc et Mlle M.-Claire Leduc.

**LEDUC**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, vendredi, le 11 août 1944, à M. et Mme Albert Leduc, née

### PUBLICATION DES NAISSANCES

Nous tenons à avertir nos abonnés qu'il nous fait plaisir de publier les naissances dans cette colonne, et ceci sans aucun frais. Il s'agit tout simplement de s'adresser à nos bureaux ou de nous faire parvenir une lettre dûment signée par un des parents de l'enfant.  
 LA DIRECTION



**ONGUENT DU DR. CHASE**  
 Pour ECHAUFFAISONS, IRRITATIONS de la PEAU et ECZÉMA DU BÉBÉ

Irène Bouchard, un fils baptisé sous les noms de Joseph Jean Denis. Parrain et marraine: M. Jacques Leduc et Mlle Gisèle Leduc. Porteuse: Mme Arthur Brault.

**LEDUC**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, vendredi, le 11 août 1944, à M. et Mme Angelbert Leduc, née Eveline St-Denis, un fils baptisé sous les noms de Joseph Roger Guy par M. l'abbé Amyot. Parrain et marraine: M. et Mme Roger Denis. Porteuse: Mlle Georgette Leduc.

**LEFEBVRE**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, mercredi, le 9 août 1944, à M. et Mme Donat Lefebvre, née Clémentine Loof, une fille baptisée sous les noms de Michèle Marie. Parrain et marraine: M. Emoch Lefebvre et Mlle Madeleine Lefebvre. Porteuse: Mlle Germaine Lefebvre.

**MORIN**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, mercredi, le 9 août 1944, à M. et Mme Lucien Morin, née Rolande Trudeau, un fils baptisé sous les noms de Joseph Michel Normand. Parrain et marraine: M. et Mme Séraphin Morin. Porteuse: Mlle Thérèse Trudeau.

Deux coiffeuses bilingues d'expérience

## Salon Élégant

- COIFFURES DE TOUT GENRE
- MANICURE
- TRAITEMENT DU CUIR CHEVELU
- NOUVEAU SYSTEME DE "PERMANENT A FROID"

Mme O.-L. CLERMONT, Propriétaire  
 46, rue du Marché Tél. 323 Valleyfield



## Les Nouvelles Sociales

### Les naissances au cours du mois de juin

Une baisse légère sur l'an dernier

Les naissances qui ont été enregistrées au cours du mois de juin, dans les villes, municipalités et villages qui ont une population de 10,000 et plus se sont chiffrées à 11,802. Au cours du mois de juin, il y eut 4,773 décès et 6,873 mariages. L'an dernier 11,853 naissances, 4,634 décès et 7,312 mariages, ce qui établit une diminution de 4 pour cent dans les naissances, six pour cent dans les mariages et une augmentation de trois pour cent pour les décès.

### NAISSANCE

**SOUCY**—A Valleyfield, le jeudi, 10 août dernier, à M. et Mme Alfred Soucy, née Gertrude Guérin, une fille baptisée sous les noms de Marie Céline Huguette Rita. Parrain et marraine, M. et Mme Hervé Soucy, de Howick, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, sa grand-mère, Mme André Soucy, de Ormstown.

### REMERCIEMENTS

La famille Hubert Breton remercie toutes les personnes qui, à l'occasion de la mort de Rita Breton, ont apporté des témoignages de sympathie, soit par des visites à la famille, assistance aux funérailles, soit par des télégrammes, bouquets spirituels, messes, offrandes de fleurs, etc.

### REMERCIEMENTS

M. Léo Saucier et sa famille remercient toutes les personnes qui, à l'occasion du décès de son épouse, ont offert des témoignages de sympathie, soit en assistant aux funérailles, soit par des offrandes de fleurs, de messes, ou bouquets spirituels, soit par des visites à la famille, et des cartes de sympathie.

### AUX LECTEURS ET LECTRICES DE CETTE COLONNE

Toutes les personnes qui désirent faire paraître des NOUVELLES SOCIALES dans cette colonne sont priées de s'adresser au bureau de LA GAZETTE, 44, rue Ste-Cécile, ou à Mlle Françoise Girard, 12, rue Montcalm, téléphone 292. On doit s'adresser à ce dernier endroit entre 6 et 7 heures p.m. les lundis, mardis et mercredis seulement.

LA DIRECTION

brevoie. Elles visiteront en chemin Saint-Jean et Iberville, ainsi qu'Henriville.

M. Philippe Levac d'Ottawa était dans sa famille en fin de semaine. Mlle Betty Stewart a passé la fin de semaine à Ottawa.

M. Lucien Provost de St-Jean, Qué., visitait sa famille à Belleville en fin de semaine.

Mlle Margot Tremblay est présentement en vacances à Rawdon.

M. et Mme P. Landry de Verdun étaient à Valleyfield en fin de semaine.

### St-Etienne

M. Joseph Alexis Ménard et Mlle Gabrielle Pouliot ont été visités le Parc Belmont, dimanche.

Mlle Gabrielle Pouliot passe la semaine en vacances à Laval-des-Rapides visitant ses parents.

Mlle Marcelle Tisseur passe la fin de semaine chez M. et Mme Hubert Ménard.

Mme Hervé Jeanneau, sa fille Georgette, chez M. et Mme Florian Legault, samedi soir.

M. et Mme Louis Aimé Hébert recevaient à diner M. et Mme Jules Ménard, Imelda, M. et Mme Clodomir Lemieux leurs enfants André, Marguerite, Denis, Thérèse et Maurice, M. et Mme Florian Legault et leurs fils Jean-Claude.

La famille Jules Ménard s'est rendue à la Maison-Mère d'Outremont des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, samedi, le 5 août, à l'occasion de vœux perpétuels de Soeur Martine-Marie.

Le Frère Louis de Montréal, aussi sa tante, Mme Ludger Ménard, M. Florent Leduc à St. Laurent dimanche.

## Beauharnois

### NOTES SOCIALES

Mme George Milo et son fils Paolo sont revenus d'un séjour à Hamilton où ils furent les invités de Mme Charlie Rochefort. En chemin ils ont visité Niagara Falls et Buffalo, N.Y.

M. et Mme Arthias Riendeau et leurs enfants, ainsi que Mlle Jeanette Dagenais passaient la fin de semaine à St-Donat chez des amis.

Bonne fête à M. Bruno Riendeau qui célébrera le 23 août son 7e anniversaire de naissance. De la part de ses petits frères Emile et Bernard Riendeau.

M. et Mme Lucien Julien et leurs enfants étaient de passage à Pointe Cascade dimanche dernier.

M. et Mme Georges Drapeau et leur fillette Béatrice de Runford, Maine, en visite chez M. et Mme Jos. Cormier.

### Ste-Martine

Un gros incendie a détruit, dans l'après midi de vendredi dernier, la maison et tous les bâtiments de M. Théotime Vinet, dans le rang St-Joseph. Les pertes s'élevèrent à huit ou neuf mille dollars. Tout ce qu'il restait à M. Vinet au soir de cette journée, c'était un amas de cendre et de fumée. Tous les citoyens de Ste-Martine sympathisent avec M. Vinet en cette pénible occasion.

**La FAIBLESSE**  
 PEUT DISPARAITRE FACILEMENT  
 Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE:  
 Pâleur, Nervosité, Irrégularités  
 Fatigue, Périodes douloureuses  
 Faiblesse, Manque d'Appétit  
 Douleurs de Dos, de Reins  
 Troubles internes essentiellement féminins  
**TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES PILULES ROUGES**  
 POUR LES FAIBLES FEMMES  
 Cie Chimique FRANCO  
 Américaine Ltée  
 1570, rue St Denis,  
 Montréal

### DÉLICIEUX

# THÉ ET CAFÉ "SALADA"

Pour un plus grand rendement achetez la meilleure qualité.



## Tiger Flowers et Bob Lortie sont tous deux disqualifiés

Paul Gaudette l'emporte sur Paul Larivière. Willie Bourque est disqualifié contre Henri Lévesque. Farmer Mack est aussi disqualifié. Jacques Larose et Young Sonnenberg annulent

Le programme de lutte de lundi soir dernier nous a donné lieu d'assister à une série de disqualifications, puisque trois des combats livrés se sont terminés par la disqualification de l'un des adversaires quand ce ne fut pas des deux en même temps.

C'est ce qui arriva dans la finale de la soirée. Bob Lortie, le "gentleman" qui trop souvent oublie qu'il est un gentilhomme, usa des tactiques brutales à l'égard de son adversaire Tiger Flowers. Bien que d'humeur égale, le nègre ne tarda pas à réagir, et se mit à assommer Lortie à coups de tête. L'arbitre Métivier eut toutes les misères du monde à rétablir une paix transitoire entre les combattants qui reprirent de plus belle leurs assauts sauvages. La Panthère noire, un autre lutteur de couleur, vint, sans permission, porter secours à son confrère Tiger Flowers, tandis que Willie Bourque, qui se trouvait près de l'arène, vint de son côté donner du renfort à Lortie. Il s'ensuivit une mêlée sans égale. A un moment donné, cinq à six personnes étaient dans l'arène et se "chamaillaient" tandis que les lutteurs

s'écorchaient en dehors de l'arène. Métivier les rappela à l'ordre, mais sans succès. Les deux hommes furent donc disqualifiés, et aucune victoire concédée.

Farmer Mack se montra un lutteur fort impopulaire dans son match avec la Panthère noire. Mack fut disqualifié après avoir à peu près tout fait dans l'arène à part de la lutte.

Willie Bourque fut également disqualifié dans son combat contre Henri Lévesque. Lévesque voulut s'en tenir à un combat loyal et scientifique, mais Bourque préférait les "saloperies" de son calibre. Mal lui en prit. Car l'arbitre Métivier le disqualifiait bientôt, et leva le bras de Lévesque en signe de vainqueur.

Paul Gaudette eut raison de Paul Larivière dans l'une des préliminaires de la soirée. Le combat fut assez court. Après avoir rivalisé pendant quelques minutes, dans un match très select, Gaudette parvint à appliquer la "clef japonaise" et obligea Larivière à concéder la victoire.

Dans le premier vingt minutes de la soirée, Jacques Larose et Young Sonnenberg annulèrent.

## Choix d'équipes d'as par des sportsmen de Valleyfield

Fin des activités régulières de la ligue de balle molle. Les éliminatoires sont commencées. La venue possible des "Canadiens"

La ligue de balle molle de Valleyfield terminait lundi soir dernier les activités régulières de la saison, lorsque le club de Léo Hébert battait le club Dollard par les score de 6 à 1, au terrain du parc Sauvé.

Les joueurs du Hébert réussirent plusieurs coups sûrs aux dépens des balles du lanceur Cyr, et profitèrent de deux erreurs pour compter leurs points dans les trois premières manches de la joute.

Les joueurs du Hébert réussirent reprendre le temps perdu, car Chagny les limita à trois coups sûrs, et à un seul point. D'aucuns dirent cependant que Dollard aurait pu compter un ou deux autres points, mais le fait que cette partie était la dernière de la saison régulière, enlevait un peu d'intérêt aux joueurs.

A la fin de la saison, nous avons cru bon de consulter certains sportsmen de Valleyfield et de leur faire choisir des équipes d'as, formées des meilleurs joueurs des quatre équipes, à leur goût.

Voici les divers choix obtenus:

—M. Georges Lalonde—

|                                   |                                 |
|-----------------------------------|---------------------------------|
| 1ère équipe                       | 2ème équipe                     |
| Bougie ..... rec. .... Parker     | Tessier ..... 1b ..... Leroux   |
| Brunet ..... 2b ..... Duranceau   | Latour ..... a.-c. .... Séguin  |
| Joannette ..... 3b ..... Bourdeau | D. Dandurand c.-g. R. Dandurand |
| O'Hearn ..... c.-c. .... Boyer    | Leroux ..... c.-d. .... Smith   |

Lucien Leduc et E. Cadieux, entraîneurs.

—Maurice Mallette—

|                                   |                                     |
|-----------------------------------|-------------------------------------|
| 1ère équipe                       | 2ème équipe                         |
| Beauchamp ..... rec. .... Bougie  | Tessier ..... 1b ..... Rivest       |
| Brunet ..... 2b ..... Leroux      | Latour ..... a.-c. .... Smith       |
| Joannette ..... 3b ..... Bourdeau | R. Dandurand c.-d. D. Dandurand     |
| Boyer ..... c.-c. .... O'Hearn    | Cadieux ..... c.-g. .... Blanchette |

Lucien Leduc et Albert Royer, entraîneurs.

—Lucien Leduc—

|                               |                                  |
|-------------------------------|----------------------------------|
| 1ère équipe                   | 2ème équipe                      |
| Parker ..... rec. .... Bougie | Tessier ..... 1b ..... Thivierge |

|                                   |                                  |
|-----------------------------------|----------------------------------|
| Brunet ..... 2b ..... Smith       | Latour ..... a.-c. .... Séguin   |
| Joannette ..... 3b ..... Bourdeau | Leroux ..... c.-d. D. Dandurand  |
| Boyer ..... c.-c. .... O'Hearn    | Cadieux ..... c.-g. R. Dandurand |

Lefty Rivest et Victor Latour, entraîneurs.

—Léo Georges Perron—

|                                    |                                   |
|------------------------------------|-----------------------------------|
| 1ère équipe                        | 2ème équipe                       |
| Beauchamp ..... rec. .... Bougie   | Tessier ..... 1b ..... Rivest     |
| Brunet ..... 2b ..... Smith        | Latour ..... a.-c. .... Joannette |
| Bourdeau ..... 3b ..... Blanchette | Cadieux ..... c.-d. D. Dandurand  |
| Boyer ..... c.-c. .... Leroux      | R. Dandurand c.-g. .... O'Hearn   |

Lucien Leduc et Albert Royer, entraîneurs.

On remarque que le trio Tessier, Brunet, Latour, se retrouve infailliblement chez tous les premiers choix d'équipes. Beauchamp, Bougie et Parker se divisent le choix des sportsmen derrière le marbre. Bougie est toutefois celui qui est mentionné le plus souvent. Il a obtenu en effet un premier choix et trois choix de deuxième équipe.

Rosario Joannette est aussi le grand favori des amateurs, comme son ami Latour. Latour obtient partout le premier choix d'arrêt court.

Les sportsmen placent avantageusement Rosario Joannette au troisième sac. Marcel Bourdeau est aussi à la vue dans le champ intérieur. Il obtient une fois le choix du 3e sac dans la première équipe, et on le classe trois fois à la même position dans la deuxième équipe.

Les frères Dandurand, O'Hearn, Boyer, Leroux, Cadieux, se partagent les honneurs du choix au champ extérieur. On remarque encore sur les alignements les noms de Lefty Rivest, Duranceau, Séguin, Smith, Thivierge, Blanchette, qui ont aussi attiré l'attention des sportsmen.

Les sportsmen ne se sont pas déclarés ouvertement sur la question des lanceurs. Il ne faut pas oublier que le reporter qui a fait cette enquête est lui-même un lanceur d'un

### VOLEURS DE PNEUS MALCHANCEUX A L'HOTEL BISAILLON

Vers six heures, vendredi soir dernier, le 11 août, M. Yves Sauvé de St-Etienne et employé de l'Hydro-Electric à Beauharnois, avait arrêté son automobile dans le côté de l'hôtel Bisailon; s'étant absenté quelques instants, il revint à son auto pour s'apercevoir que ses pneus des roues d'avant étaient enlevés et disparus. Ayant aussitôt alerté la police locale, M. Henri Dorais partit à la recherche des voleurs; ayant eu un bon signalement de l'automobile, il avisa immédiatement les détectives de la R.C.M.P. de Caughnawaga qui bloquent la route de l'autre côté du Pont Mercier. Avec les renseignements qu'ils possédaient, les détectives firent arrêter les voleurs à Verdun par la police locale, au moment où ils arrivaient à destination.

Les pneus furent retrouvés et identifiés par leur propriétaire, M. Sauvé. Les coupables comparaitront à Valleyfield cette semaine sous l'accusation de vol.

## St-Urbain

### Naissances

A M. et Mme Jean-Louis Rhéaume, née Marie-Reine Roy, un fils baptisé Joseph Henri Jean Guy. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Barrette, de St-Michel de Napierville.

A M. et Mme Pacific Thibault, née Eugénie Beaulieu, un fils baptisé Joseph Gaston Raoul.

A Saint-Urbain, à M. et Mme Philippe Beaulieu, née Madeleine Lemieux, un fils baptisé Joseph Albert Georges Yvon.

A Saint-Urbain, à M. et Mme Fernand Lemieux, née Loraine Ricard, une fille baptisée Marie Fabiola Claudette.

A Saint-Urbain, à M. et Mme Orphir Lazure, née Yvette Laberge, un fils baptisé Joseph Jean Serge. Parrain et marraine M. et Mme Joseph Lazure, grands-parents de l'enfant.

A Saint-Urbain, à M. et Mme Antonio Payant, née Lucienne Lefrançois, une fille baptisée Marie Aurore Monique. Parrain et marraine, M. et Mme Lefrançois, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Rachel Payant, tante de l'enfant.

A Saint-Urbain, à M. et Mme Florian Sénécal, une fille baptisée Marie Bernande Lucie.

### Va et vient

Mlle Yvette Vincent de Montréal passe une quinzaine à St-Urbain, l'invitée de M. et Mme Arthur Primeau.

club de la ligue. On conçoit donc que les sportsmen n'avaient pas pleine liberté de choix dans l'enquête. La plupart ont cependant mentionné que les lanceurs Bourdeau, Chagny, Faubert et Cyr, pourraient se diviser le choix des partisans.

On espère la venue en septembre de l'équipe des Canadiens qui joueraient un programme double contre deux équipes d'as de Valleyfield. M. Albert Leduc, de Valleyfield, nous a assuré qu'il ferait des démarches afin d'obtenir cette visite pour un dimanche de septembre. La venue des Canadiens serait certainement saluée avec joie par tous les amateurs de balle molle de cette région, en plus des nombreux amateurs de hockey qui seront des plus intéressés à voir leur joueurs favoris de près.

**Les PNEUS GOOD-YEARS**  
sont le choix de la plupart des automobilistes !

● Les pneus Goodyear sont les pneus de premier choix au Canada. Le Goodyear All-Weather ne fait pas exception... ses caractéristiques vous donnent une forte mesure de valeur supérieure pour votre permis de pneu neuf. Venez aujourd'hui et nous vous en donnerons la preuve!

**CARACTÉRISTIQUES DE GRAND MILLAGE:**

- La semelle comprimée All-Weather... résistante au dérapage dans quatre sens.
- Construction de corde "super-twir" à faible étirage de qualité d'avant-guerre.
- Talons d'acier à haute tension pour plus de force à la jante.
- Deux pils protecteurs de corde sous la semelle pour plus de résistance aux chocs de route.

Garage Viau & Frères Enr'g.  
35, rue du Marché  
VALLEYFIELD, P.Q. Téléphone 508

# Hebert vs Cosy Parlor, dimanche

Première partie éliminatoire. Chatigny lancera probablement pour Hébert, tandis que le jeune Tessier officiera au monticule pour Cosy Parlor. Léo Hébert confiant de gagner

Le club de Léo Hébert, qui a terminé la saison régulière de la ligue de balle molle de Valleyfield en première position, rencontrera dimanche prochain, au parc Sauvé, le club Cosy Parlor, dans la première partie des éliminatoires de la ligue.

On ne sera pas surpris d'attendre que Hébert est favori à 10 contre 1 dans cette série éliminatoire. Le club Cosy ayant gagné une seule joute dans la saison, puisque l'une de ses deux victoires lui a été concédée par défaut, il ne peut pas inspirer la confiance des parieurs.

Malgré cela, les joueurs du club

Cosy se sont gardés à l'entraînement et comptent faire bonne figure dimanche prochain. Il ne faut pas oublier que le club Cosy, dans une partie irrégulière, a su triompher déjà du club Hébert. Une surprise du même genre est toujours possible.

Chatigny lancera probablement pour Hébert tandis que Beauchamp sera derrière le marbre. Tessier sera le lanceur du Cosy Parlor et Pierre Godbout complètera la "batterie".

Le public est invité à venir assister en foule à ces parties d'élimination de la ligue. Non seulement le public encouragera-t-il le sport, mais il se récréera sûrement.

## Fin de saison pour la ligue

Le club de Léo Hébert termine en première position. Raymond Dandurand finit l'année en tête des frappeurs de la ligue.

La ligue de balle molle de Valleyfield a terminé ses activités régulières de la saison lundi soir dernier alors que le club Hébert a eu raison du club Dollard, par le score de 6 à 1, pour ainsi terminer l'année en première position.

| Hébert           | AB | CS | Pts | E |
|------------------|----|----|-----|---|
| Brunet, 2b       | 4  | 1  | 1   | 1 |
| Bourdeau, 3b     | 3  | 3  | 0   | 0 |
| R. Dandurand, cc | 3  | 0  | 1   | 0 |
| Latour, ac       | 3  | 2  | 1   | 1 |
| D. Dandurand, ld | 2  | 1  | 0   | 0 |
| Reynolds, cg     | 2  | 0  | 0   | 0 |
| Rivest, lb       | 4  | 1  | 0   | 0 |
| Beauchamp, r     | 4  | 1  | 0   | 0 |
| Chatigny, l      | 3  | 0  | 0   | 0 |
|                  | 9  | 6  | 2   |   |

| Dollard      | AB | CS | Pts | E |
|--------------|----|----|-----|---|
| Boyer, cc    | 3  | 1  | 1   | 0 |
| Cyr, l       | 3  | 0  | 0   | 0 |
| Cadieux, cg  | 3  | 0  | 0   | 0 |
| Joanette, ac | 3  | 0  | 0   | 1 |
| Vinet, 3b    | 2  | 1  | 0   | 0 |
| Royer, r     | 2  | 1  | 0   | 0 |
| Caza, 2b     | 3  | 0  | 0   | 0 |
| Coleman, cd  | 2  | 1  | 0   | 0 |

|             |   |   |   |   |
|-------------|---|---|---|---|
| Theoret, lb | 3 | 0 | 0 | 0 |
|             | 4 | 1 | 1 |   |

Le club Hébert a compilé un total de 8 victoires contre 3 défaites au cours de la saison, avec une partie nulle contre Dollard, partie qu'il n'est pas nécessaire de reprendre. Le club Hébert a laissé compter le moins grand nombre de points contre lui, ce qui prouve l'efficacité de ses lanceurs ainsi que le jeu combatif de l'équipe au champ.

Le club de la Garde Champlain, qui a terminé en deuxième position, a accumulé un total de 100 points contre les autres équipes. Quant au club Dollard, après un début prometteur, il s'est quelque peu démoralisé au cours de certaines joutes, et termine la saison avec plus de défaites que de victoires. Admettons que l'une de ces défaites a été enregistrées par défaut.

Les éliminatoires, tels que les pronostics le faisaient prévoir, se joueront comme ceci. Hébert vs Cosy Parlor; Garde Champlain vs Dollard. Les paris sont variés. Cosy Parlor recueille très peu de parieurs de son côté, et bien que Hébert semble favori, les clubs Garde Champlain et Dollard font les espérances de maints partisans.

Voici le classement final des équipes:

| Noms    | P.J. | G. | P. | P.P. | P.C. | %    |
|---------|------|----|----|------|------|------|
| Hébert  | 11   | 8  | 3  | 80   | 48   | .727 |
| Garde   |      |    |    |      |      |      |
| Champ'n | 12   | 8  | 4  | 110  | 74   | .666 |
| Dollard | 11   | 5  | 6  | 81   | 94   | .455 |
| Cosy    |      |    |    |      |      |      |
| Parlor  | 12   | 2  | 10 | 58   | 113  | .166 |

N.B. Hébert et Dollard ont joué une partie nulle. Ce qui complète le nombre des parties jouées par ces deux clubs. Tous les clubs ont joué douze parties régulières dans la saison, dont quatre avec chacune des autres équipes.

Raymond Dandurand a fini la saison en tête des frappeurs de la ligue. Le joueur de champ centre du club Hébert a conservé une moyenne de .451 au bâton. Il est suivi de très près par Duranceau de la Garde Champlain qui a une moyenne de .450. Les clubs Hébert, Garde Champlain et Dollard ont chacun deux hommes parmi les six meilleurs frappeurs de la ligue.

Les six meilleurs

| Joueurs          | A.B. | O.S. | Pts. | %    |
|------------------|------|------|------|------|
| R. Dandurand (H) | 31   | 14   | 8    | .451 |
| Duranceau (G.C.) | 40   | 18   | 10   | .450 |
| Faubert (G.C.)   | 44   | 19   | 18   | .431 |
| Latour (H)       | 35   | 14   | 9    | .400 |

## Irene Scott aux courses de Malone

Miss Irene Scott, la populaire jument de M. Adrien Cholette, participera à l'une des nombreuses matinées qui seront au programme de l'exposition du comté de Franklin à Malone.

L'exposition de Malone, comme on le sait, aura lieu du 21 au 26 août, et réunira des chevaux rapides, de l'Ontario, du Québec et des Etats-Unis. Miss Irene Scott prendra part à l'une des nombreuses matinées de la semaine. La venue de cette jument à Malone est attendue avec impatience par les fervents du curb américain, qui n'ont pas manqué de montrer à M. Cholette tout le plaisir qu'il leur faisait en emmenant sa magnifique jument trotter sur la piste de Malone.

M. Cholette ne manque pas de montrer à l'un de nos reporters la lettre reçue de l'un des organisateurs, où l'on peut se rendre compte de l'esprit sportif et de la délicate attention que ces américains portent à l'égard de leurs hôtes.

Les propriétaires de chevaux canadiens peuvent être assurés que les organisateurs de l'exposition de Malone leur réservent un très bon accueil.

Les amateurs de courses de chevaux devront s'informer de la journée exacte où la jument Miss Irene Scott partira sur la piste de Malone. Le journal n'a pas encore reçu de renseignements précis à date. On devra se faire un plaisir d'aller encourager et applaudir cette jument championne de chez-nous.

## Les prix des volailles

De légères révisions des prix de gros pour les dindes, les oies et les canards viennent d'être annoncées par la Commission des Prix et du Commerce, selon une ordonnance en vigueur le 14 août.

Ce nouveau décret a pour but d'assurer une meilleure distribution de la volaille au cours de la période des Fêtes en 1944 et d'empêcher que la situation de l'an dernier se répète alors qu'il y avait des approvisionnements excessifs de volailles sur le marché de l'Ouest tandis que les villes de l'Est en manquaient.

Les prix maxima déjà en vigueur pour les poulets demeurent inchangés mais les prix de gros pour les dindes, les oies et les canards seront réduits de un demi-cent par livre en Colombie Britannique au cours de novembre et de décembre prochains tandis que dans le Québec et l'Ontario ainsi que dans les Provinces Maritimes ils seront augmentés d'un demi-cent. Les prix de plafond dans les autres provinces demeurent inchangés.

|  |    |    |    |     |
|--|----|----|----|-----|
| Boyer (D)  | 36 | 14 | 17 | 388 |
| Theoret (D)  | 29 | 11 | 5  | 379 |
| Points comptés: Faubert, 18.                       |    |    |    |     |
| Coups sûrs: Faubert, 19.                           |    |    |    |     |
| Deux-buts: Faubert, 9.                             |    |    |    |     |
| Trois-buts: Duranceau, Leduc (C.P.) et Coleman, 2. |    |    |    |     |
| Circuits: St-Aubin et Faubert, 4.                  |    |    |    |     |

## Miss Irene Scott et Robina en vedette lors de la matinée de courses dimanche dernier

Dan Spencer, propriété de Dan Hébert, Ormstown, prend une première—Altercations au cours de la journée—Tous les chevaux ne peuvent pas gagner

### ASSISTANCE UN PEU MEILLEURE

Il semble que les quelques avis lancés au public pour encourager le sport des courses de chevaux à Valleyfield a été un peu suivi, car l'assistance de dimanche dernier était légèrement plus nombreuse que celle des matinées précédentes.

Il n'y a pas encore lieu d'être satisfait, et il devrait y avoir un bien plus grand nombre de spectateurs aux magnifiques matinées de courses présentées sur la piste du terrain d'exposition de Valleyfield.

Quoi qu'il en soit, les 1800 amateurs qui se sont rendus à la piste dimanche dernier, ont assisté aux victoires de Miss Irene Scott et de Robina, gagnantes respectives de chacune des étapes de leur catégorie.

Miss Irene Scott, propriété de M. Adrien Cholette, a pris les trois premières dans le grand Free For All de la journée. La jument noire montra ce qu'elle était capable de faire lorsqu'elle était en forme. Partant parfois de cent pieds en arrière, la jument de M. Cholette rattrapait tous ses adversaires en moins d'un quart de mille.

Faut-il dire que la victoire de Miss Irene Scott, indiscutable, n'a pas toujours plu à des propriétaires de chevaux rivaux, qui auraient désiré prendre une part de ce succès. Des altercations s'élevèrent au milieu de la piste. Il fallut toute la patience du starter pour endurer les engueulades de tous et chacun. On parvint toutefois à s'entendre.

Robina, la nouvelle acquisition de M. Arthur Vinet cette année, s'est assuré par trois fois la première position dans la classe 2.18. Seule, Protonna, propriété de M. Larocque de Chute à Blondeau, fut près de rivaliser avec Robina dans les épreuves de cette classe. Sir Henley fit aussi bonne figure.

Dan Spencer, cheval appartenant à Dan Hébert d'Ormstown, a pris la première place dans la première étape de la classe 2.26, et sa victoire a été des plus populaires. Il fut cependant devancé par Lady Q. dans la deuxième épreuve. Dans la troisième épreuve, bien qu'il cassa au milieu de la course, Dan Spencer parvint à terminer en quatrième position.

On prévoit qu'une autre matinée de courses sera présentée dimanche, le 27 août, au terrain d'exposition

de Valleyfield. L'enthousiasme manifesté par le public a incité les organisateurs à préparer ce prochain programme.

Résultats par étapes:

Free for all

|  |       |
|--|-------|
| Grattan Girl: D. Brosseau                    |       |
| Stanbridge                                   | 4 3 2 |
| Pine Ridge To-day: Mme G. Farnell, Laprairie | 3 R R |
| Miss Irene Scott: A. Cholette, Valleyfield   | 1 1 1 |
| Grattan Henley: Eug. Leboeuf, Beauharnois    | 2 2 R |
| Temps du mille: 2.12½; 2.14; 2.16.           |       |
| Classe 2.18                                  |       |
| Volo Elworthy: G. March, Montréal            | 4 5 R |
| Robina: Art. Vinet, Valleyfield              | 1 1 1 |
| Sir Henley: F. Turcotte, Mat-tawa            | 5 2 3 |
| Royal Peters: A. Legault, Ville Lasalle      | 3 4 R |
| Tillie the Toiler: A. Gervais, St. Urbain    | 6 6 4 |
| Protonna: M. Larocque, Chute à Blondeau      | 2 3 2 |
| Temps du mille: 2.15; 2.16½; 2.19½.          |       |
| Classe 2.26                                  |       |
| Orange Dale: E. Dionne, Montréal             | 7 5 1 |
| Southern Lee: F. Perreault Laprairie         | 3 3 2 |
| Mr. Hume: A. Picard, Huntingdon              | 2 6 6 |
| Toddy Girl: J. Ross, Huntingdon              | 5 4 3 |
| Dan Spencer: D. Hébert, Ormstown             | 1 2 4 |
| Colonel Lee: A. Cholette, Valleyfield        | 8 8 7 |
| Lady Q.: J. Marchand, Beauharnois            | 4 1 5 |
| Jewel Express: Alb. Viau, Valleyfield        | 6 7 R |
| Temps du mille: 2.18; 2.19; 2.20.            |       |

INDE—Depuis sa libération, il est important de rappeler pourquoi M. Gandhi fut détenu dans le Palais Aga Khan pendant 21 mois. Ce n'est pas à cause du mouvement d'agitation nationaliste en soi, mais il fut détenu pour raison d'agitation de non-coopération à l'effort de guerre qui a eu pour résultat des soulèvements de violence qui auraient nui à l'effort de guerre s'ils avaient continué. Voilà la vraie raison de son emprisonnement.

POURQUOI AVOIR MAL AUX PIEDS?




MINARD

12<sup>e</sup> TOURNOI ANNUEL de BALLE MOLLE à Ormstown FETE DU TRAVAIL 4 SEPT. 1944

Tous les clubs de garçons ou filles sont invités à y prendre part.

Pour information FRED SOUCY 20, RUE OLIVIER Valleyfield

SOYEZ FORT.



SI VOUS SOUFFREZ DE: FAIBLESSE COURBATURES NERVOUSITÉ ÉPUISEMENT FATIGUE HABITUELLE MANQUE D'APPÉTIT

PRENEZ LES PILULES MORO

1666 ST-DENIS, MONTRÉAL

## La Chambre de Commerce des Jeunes se prépare à la réouverture de ses activités

Les délégués aux congrès de St-Hyacinthe et de Québec. La question du Rayon-X et de l'exposition d'Artisanat

Les directeurs de la Chambre de Commerce des jeunes, sous la présidence de M. Joseph Primeau, se sont réunis lundi soir dernier, au club Tourist en vue de préparer les délégués au congrès régional qui se tiendra à Saint-Hyacinthe dimanche, et à Québec au cours de septembre prochain.

Les délégués à Saint-Hyacinthe sont, outre le président, MM. Lucien Moise, Maurice Lapointe et Yves Bousquet. Ils sont à préparer une résolution ayant pour but de remédier à un problème en même temps national et régional.

Plusieurs questions furent mises à l'étude, entr'autres: celle du Rayon-X. Il fut finalement décidé qu'une commission de la Chambre et des techniciens se rendent auprès des vendeurs et fassent l'inspection d'un appareil qui convienne à Valleyfield. On prendra les mesures nécessaires pour que la clinique du Rayon-X soit mise en opération avant longtemps.

Cette commission se composera de M. Joseph Primeau, Edmond Aubin, et des Dr Bibaud et Poupart. La Commission de l'Exposition de

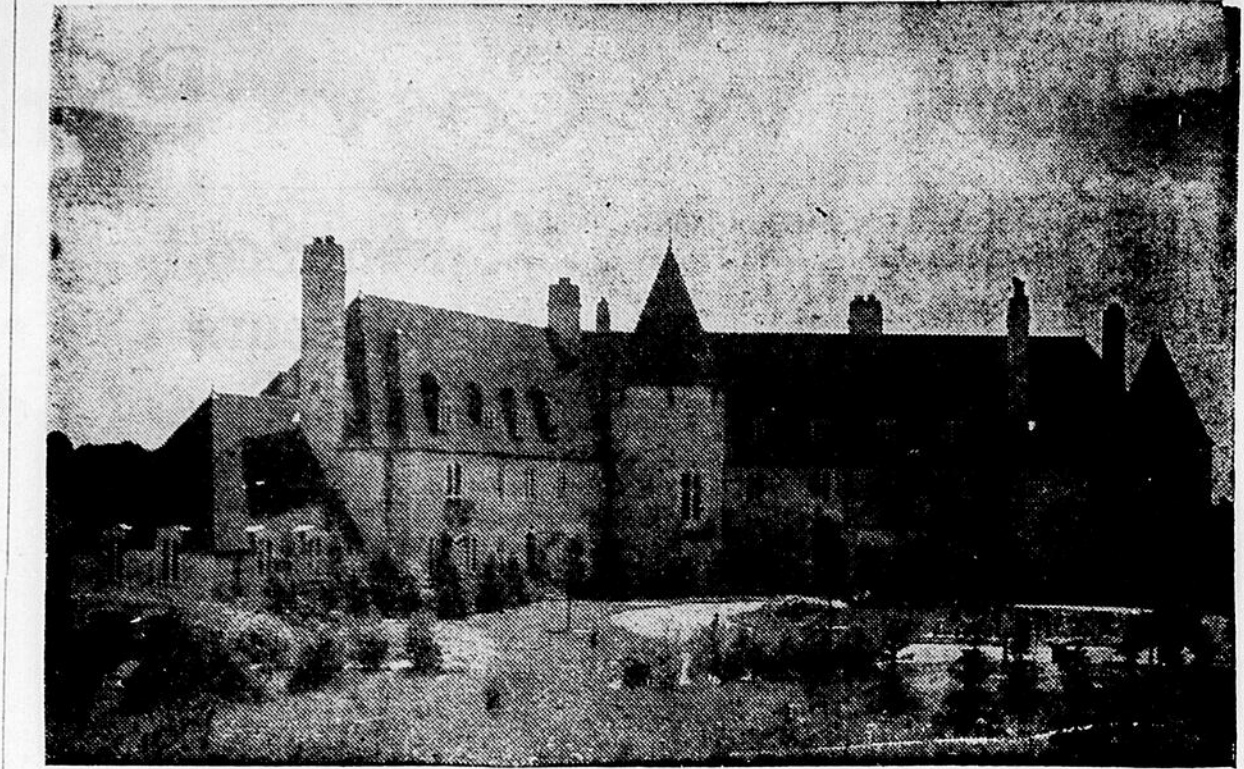
l'Artisanat soumet son rapport, lequel est des plus satisfaisants. Les chiffres du surplus ne peuvent encore être publiés; ils le seront à l'assemblée générale du 5 septembre.

Cette prochaine assemblée générale fixée au 5 septembre est très importante: on y tiendra les élections générales pour le prochain terme. Que chacun prenne cette date en note et soit présent. Votez pour qui vous voudrez... mais votez!

## Funérailles de Mlle Aurore Girard, 38 ans.

A la cathédrale lundi dernier

Vendredi, le 11 août dernier, est décédée à la demeure de ses parents, rue Ellice, Mlle Aurore Girard, à l'âge de 38 ans, fille de M. et Mme Cyril Girard.



Eaton Hall, résidence de Lady Eaton, vient d'être prêtée à la marine canadienne pour la durée de la guerre et l'année qui suivra, comme maison-hôpital pour les convalescents. Située dans un décor idéal de lacs, de collines et de

forêts, Eaton Hall pourra contenir de 75 à 100 patients à la fois. Ci-haut, une vue de face de la splendide demeure.—(Photo de la Marine Royale Canadienne par le lieutenant Jerry Moses, R.C.N.V.R.).

Le service funèbre fut célébré lundi à la cathédrale de Valleyfield et l'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son père et sa mère, deux frères, MM. Hormisdas et Lucien Girard de Montréal, et 7 soeurs: Mme Elzéar Brault (Albina) du village Billette; Mme Joseph Bourdon (Agnès) de la Grande-Île; Mme William Collins (Udelle);

Mme Donat Monette (Marie-Rose); Mme Armand Laberge (Marie) toutes de Valleyfield; Mme Armand Leboeuf (Laurette) de Melochville; Mlles Aldéa et Blanche Girard de cette ville.

Plusieurs neveux et nièces lui survivent.

## Ste-Martine

Va-et-vient

M. et Mme Aristide Grégoire et leur fille Angèle étaient de passage à Laval-des-Rapides dimanche dernier.

Mlles Jeanne et Fernande Gascon sont en voyage à Ottawa pour une semaine.

Lundi dernier, le Rév. Père Adrien Leduc, c.s.c. supérieur à l'Oratoire St-Joseph, rendait visite à M. et Mme Roger Lefebvre.

M. Roland Dupras de l'armée canadienne rendait visite dimanche dernier à Mlle Françoise Prud'homme.

M. Rodrigue Gagnier de l'armée canadienne rendait visite en fin de semaine, à sa mère Mme R. Gagné.

M. Roger Gagnier de l'armée canadienne était en fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Hervé Gagnier.

M. Ernest Hébert de Montréal chez ses parents M. et Mme F. Hébert.

M. et Mme Adolphe Allard ainsi que M. et Mme Adrien Loiseau de Montréal en fin de semaine chez M. et Mme Loiseau.

M. et Mme Armand Loiseau de Beauharnois chez M. et Mme Joseph Loiseau, dimanche dernier.

## Hemmingford

Messes anniversaires

Lundi, le 14 août fut chantée une grand-messe de 9e anniversaire pour le repos de l'âme de Léonard Fournier, recommandée par ses parents.

Lundi sera chantée une grand-messe de 1er anniversaire pour le repos de l'âme de Isabelle Lacasse, recommandée par ses parents.

Naissance

Jeudi dernier en l'hôpital Physiciens de Plattsburg, N.Y., à M. et Mme Maurice Sellars, née Eléonor Auger, est née une fille, Rhoda.

Mlle Jeanne Bouchard de St-Laurent, chez M. et Mme J. B. A. Bouchard.

Mercredi dernier une vingtaine de membres du Cercle des Fermières sous la direction de M. le vicaire Leduc, et de M. R. J. M. Reid, agronome, se rendaient à Ste-Clothilde, pour visiter la ferme expé-

rimientale. Voyage à la fois intéressant et instructif.

M. et Mme Dan Cavanagh de Montréal en fin de semaine chez Mme John Leahy.

Mlle Maria Stringer à Montréal mardi.

M. Ovide Lacasse passe quelques jours à Sillery chez M. et Mme Marc Gilbert.

M. et Mme Adrien Murray, leur fille Jo-An de Woodside, Long Island, M. et Mme Bernard Murray et Jean, M. et Mme William Murray et Francis Ann et Billy de Plattsburg, N.Y., les invités de Mme M. J. Brogan et de M. et Mme Ed. Tobin, en fin de semaine.

M. David de St-Rémi, Mme Côté de Barrington, chez Norman Côté dimanche.

Mme Broderic et ses enfants Mary Jane et Grant, de Plattsburg, N.Y., en visite chez sa soeur, Mme Ed. Berthiaume.

Mlle Imelda Denis de Montréal chez M. et Mme Albert Beaulieu.

Mlle Matilda Bourdon en vacances chez sa soeur, Mme Phil. Duprey à Ousable, N.Y.

M. et Mme Lionel Pierre et leur famille de Lacolle chez Odessa Pierre jeudi.

Mme Lavallée de Winooski, Va., chez M. et Mme Henri Ouimet.

M. et Mme Trefflé Hébert et leurs enfants en vacances chez M. et Mme Eugène et Albert Hébert.

M. et Mme Léo Boileau de Montréal chez Edg. Boileau.

M. et Mme Alex Laberge et leurs enfants à St-Louis pour assister aux funérailles de leur oncle, M. Amédée Laberge.

Mlle Shirley Cahill de Montréal, l'invitée de son amie, Mlle Hélène Suddaby.

Mme Maurice Patnaude et sa fille Denyse, à Plattsburg, vendredi.

## Décès

Boyer—A l'hôpital Ste-Justine, le 7 août 1944, est décédé à l'âge de 35 ans, M. Théobald Boyer, époux de Germaine Primeau. Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 9 courant à 10 hres., en l'église paroissiale de Beauharnois. L'inhumation eut lieu au cimetière du même lieu.

La machine pour plumer les volailles, inventée par Angus Banting du Ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Ecosse, a été brevetée par le Gouvernement de cette province. Cette machine permet aux groupes organisés de cultivateurs de vendre une forte quantité de volailles à des frais minimums et tout en employant le moins de main-d'oeuvre possible.

Première fois à Valleyfield  
Evénement sensationnel  
Aréna de Valleyfield  
Dimanche, 27 août, 8.30 p.m.



★ Claire Gagnier

Brillante soprano-coloratura  
Gagnante du 1er prix de  
"Singing Stars of to-morrow"  
ainsi que

Madeleine Raymond Mona Onderet [14 ans]

Merveilleuse pianiste compositeur

Violoniste prodige

Maitre de cérémonies:

**ROLAND CHENAIL**

Impresario: Raymond Daoust

Nous prions tous ceux qui désirent assister à ce grand gala unique à Valleyfield de se procurer leurs billets au plus tôt afin que personne ne soit déçu.

Les billets sont maintenant

**en vente**

LA LIBRAIRIE SALABERRY  
PHARMACIE LAROCHE  
PHARMACIE AUBIN

### A l'assemblée du conseil de St-Anicet, le 7 aout.

Assemblée tenue le 7 août 1944 à huit heures du soir. M. Hidalla Caza, maire, présidait, les conseillers Albert Caza et Alcide Carrière étaient absents.

Les comptes suivants furent approuvés: Lyle L. Currie, 81.00; Edmond Chrétien, 10.80; Marcel Chrétien, 10.80; Ant. Dumouchel, 10.80; Edgar Dumouchel, 10.80; Elmer Leblanc, 10.80; Réal Pilon, 2.40; Zéphirin Chrétien, 18.00; Emmanuel Dumauchel, 25.20; James F. Smythe, 59.50; Alfred Primeau, 31.05; Huntingdon Gleaner, 1.30.

Il fut décidé de vendre les chemins d'hiver et la coupe des arbutus long des chemins publics le 25 et 26 août courant.

Avis de motion fut donnée par le conseiller Adrien Quesnel qu'un règlement soit préparé et passé à l'assemblée régulière du conseil au mois de septembre prochain pour fixé le taux de la taxe générale.

Les inspecteurs de voirie furent autorisés de faire couper au moulin à faucher, aussi large que possible le foin, etc., des chemins de la municipalité, le conseil paiera 80 sous du mille (40 sous du mille linéaire).

Le rôle d'évaluation fut homologué avec les amendements suivants:

1—Numéro d'ordre du rôle, 121, Paul L'Heureux, catholique, lot no P122, environ 1 1/2 acre, évaluation terrain \$700.00, bâtisse \$100.00, total \$800.00.

2—Georges Gendron, catholique, à la place de M. Urbain Génier pour partie du lot no P98, contenant environ 1/4 d'acre, l'évaluation de M. Urbain Génier, no d'ordre du rôle, 73, soit rayé, et l'évaluation nouvelle de M. Georges Gendron soit la suivante: terrain \$60.00, bâtisse, \$360.00, total \$420.00. Balance du lot P98 appartenant à M. Urbain Génier, contenant environ 1/4 acre soit évaluer à \$60.00.

3—Mlle Irène M. Cummins, catholique, à la place de M. Hector Carrière, pour le lot no P118 no d'ordre du rôle 115.

4—M. J. Albert H. Caza, catholique, acquéreur d'une partie du lot no P122, acheté de M. Armel Grenon, contenant environ 1/4 d'acre, évaluation, terrain \$300.00 et que \$25.00 soient ôté de l'évaluation du terrain de M. A. Grenon, no d'ordre du rôle 117.

5—Evaluation de la bâtisse de M. Evangeliste Hogue, catholique, sur

### Ne jetez pas vos papiers

**Gardez-les pour la récupération**

Le comité de récupération de Valleyfield nous apprend que le 18 septembre prochain, c'est-à-dire à un mois de cette date, on ramassera tous les papiers que le public voudra paqueter et emballer pour donner à la récupération.

La population de Valleyfield est invitée à se rendre au désir du comité et à faire sa part dans cette campagne de récupération. Toutes les sortes de papier ou carton possibles sont objets à être ramassés.

On demande seulement à toutes les personnes qui veulent collaborer, de bien attacher les paquets de papiers de façon à ce qu'ils soient facilement maniables.

Pendant les quatre prochaines semaines, qu'on se donne le mot pour ramasser tout le papier que l'on pourra. Ce qui est rebut pour vous peut être utilisé ailleurs.

soit de \$250.00. lot no P89 no d'ordre du rôle, 45.

6—Arthur Dupuis, catholique à la place de M. Albert Leblanc, avocat, pour l'île, no 4, no d'ordre du rôle 352.

7—\$100.00 est ôté de l'évaluation de M. Olivier Dupuis, lot no P417, no d'ordre du rôle 172.

M. le maire ne fut pas autorisé de signer la carte d'assistance publique de Denis Deschamps, fils de M. Hector Deschamps.

La demande de Mlle Lucy Leehy, de voir à égoutter son terrain, fut laissée sur la table.

### Concours de jeunes éleveurs

Lors d'une réunion récente des propagandistes en industrie animale, tenue à Montréal, sous la présidence de M. J.-P. Fleury, directeur provincial des clubs de Jeunes Eleveurs, il a été décidé de tenir des concours éliminatoires, en vue du concours provincial des Jeunes Eleveurs de Sherbrooke.

Ces épreuves éliminatoires auront lieu aux dates et endroits suivants, sous la direction des agronomes propagandistes régionaux:

Le 4 août à Lennoxville sous la direction de M. Gaston Marcoux;

le 8 août, à St-Hyacinthe, sous la présidence de M. Albert Desrosiers; le 10 août, à Ste-Martine, M. Henri Girard; le 14 à Lévis, M. Camille Bouchard; 16 août, à Parisville et le 21 à Pointe-du-Lac, sous la présidence de M. Henri Héon; le 17 août à Ottawa, M. W. Blackburn et le 18 août, à Victoriaville, M. J. Labissonnière.

Comme par le passé, ces tournois portent sur l'appréciation des bovins laitiers, des porcs et des moutons.

Le grand public est invité à chacune de ces épreuves éliminatoires qui commenceront le matin à 9 heures précises dans chaque cas. On doit apporter son panier pour le dîner. Dans l'après-midi les concurrents seront appelés à expliquer leur classement et à subir un examen oral touchant la régie et

l'alimentation des animaux de la ferme.

Les vainqueurs seront proclamés sur le champ et participeront au concours provincial annuel où sont choisies dans les trois catégories d'experts, les équipes devant représenter la province de Québec au grand tournoi national des Jeunes Agriculteurs, tenu sous les auspices du Conseil Canadien des Jeunes Agriculteurs soit à Toronto ou à Ottawa.

### Ste-Martine

Mlle Thérèse Roy de Ormstown chez M. et Mme Roger Lefebvre dimanche dernier.

M. André Bonnier de Montréal rendait visite à sa femme et ses enfants en fin de semaine.

*Imitez ces braves*

**ENGAGEZ-VOUS DANS L'ARMÉE ACTIVE**

CES gars sont de chez nous... ce sont des Canadiens français qui n'ont pas eu peur de se battre. Avant la guerre, ils étaient comme vous. Ils sont maintenant des "volontaires", c'est-à-dire des hommes qui ont compris leur devoir et aussi les avantages que l'après-guerre leur offrirait. Ils ont démontré qu'un Canadien français valait n'importe quel soldat du monde par sa force physique, son courage moral, son sens de la responsabilité.

Entrez dans l'Armée active. Allez mettre vos qualités à l'épreuve. Dans la grande bataille qui fait rage, un volontaire trouvera sa place. De nombreux régiments canadiens-français sont là qui vous accueilleront. Vous avez le choix. Combattez avec les vôtres.

INSIGNE DU SERVICE D'OUTRE-MER  
**GS**  
 PORTEZ-LE À VOTRE BRAS

*Engagez-vous aujourd'hui au bureau de recrutement le plus proche*

**ENGAGEZ-VOUS AUJOURD'HUI**



**DANS L'ARMÉE ACTIVE**

# Chasseurs qui chassez, sachez quand et quoi chasser, sinon, la loi y aura le bon oeil

Les règlements de la chasse, récemment émis doivent intéresser tous ceux qui aiment faire le coup de fusil. Le calendrier du chasseur

Le ministère des Mines et des Ressources, à Ottawa, vient d'émettre les règlements concernant les oiseaux migrateurs pour l'année courante.

Voki un résumé des règlements applicables à la province de Québec:

**Saison de chasse.** — Les deux dates incluses dans chaque cas. — Canards (autre que les Eiders), oies (autres que les Bernaches), râles, foulques et poules d'eau.

Dans la province de Québec (District Sud, tel que défini ci-après): 23 septembre au 11 décembre.

Dans tout le reste de la province de Québec: 9 septembre au 27 novembre.

Le District Sud de Québec est la partie de la province sise entre la Frontière internationale et la ligne décrite comme suit: Commencant à un point où la ligne médiane de la Route 27 croise ladite Frontière internationale; de là vers le nord le long de ladite ligne médiane de la Route 27 jusqu'à son intersection avec la ligne médiane de la Route No 1 à East-Angus; de là vers l'ouest en suivant ladite

ligne médiane de la Route No 1 jusqu'au Pont du Havre à Montréal; de là vers l'ouest le long de la ligne médiane l'ouest le long de la ligne médiane dudit Pont du Havre et la ligne médiane de la rue Delorimier jusqu'à l'intersection de cette dernière avec la ligne médiane

de la rue Sherbrooke; de là vers le sud en suivant la ligne médiane de la rue Sherbrooke jusqu'à son intersection avec la ligne médiane de la Route; de là vers l'ouest le long de la ligne médiane de la Route 8 jusqu'à son intersection avec la ligne centrale de la rivière du Nord, à Lachute; de là en suivant la ligne centrale de la rivière du Nord, en aval, jusqu'à son intersection avec la ligne centrale de la rivière Ottawa; de là en remontant le long de la ligne centrale de la rivière Ottawa jusqu'à la Frontière interprovinciale en face de Pointe-Fortune; de là vers le sud en longeant la Frontière interprovinciale jusqu'à son intersection avec la Frontière internationale.

Eiders: dans la partie de la province de Québec embrassant les comtés de Montmagny, l'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane, Bonaventure, Gaspé-Nord, Gaspé-Sud et les Iles de la Madeleine: 9 septembre au 8 novembre, ces deux dates comprises.

Bernache: 9 octobre au 24 octobre.

Bécassine de Wilson ou Jack-Snipe: dans Québec (district Sud, tel que défini ci-haut): du 23 septembre au 23 novembre.

Dans tout le reste de la province de Québec: du 9 septembre au 9 novembre.

Bécasse: 1er octobre au 31 octobre.

**Saisons interdites** — Il est interdit pendant toute l'année de chasser les Canards huppés (Branchus), Cygnes, Grues, Courlis, Chevaliers à ailes blanches, Barges, Maubèches des champs, Pluviers à ventre noir et Plusivers dorés, Grands et Petits Chevaliers à pieds jaunes, Avocettes, Bécasseaux roux, Maubèches à poitrine rousse, Huitriers, Phalaropes, Echasses, Giseaux de ressac, Tourne-Pierres et tous les oiseaux de rivage sauf la Bécassine de Wilson et la Bécasse.

Il y a prohibition pendant toute l'année de la chasse des oiseaux suivants non considérés comme gibier:

Pinguins, Petits Alques ou Petits Pingouin, Butors, Fumars, Margots (ou Fous de Bassan), Grèbes, Guillemots, Goélands, Hérons, Labbes (Stercoraires), Plongeurs (Huards), Murres, Pétrels, Macareux (ou Perroquets de mer), Puffins et Sternes; ainsi que les oiseaux insectivores suivants: Goglus, Merles-Chats, Mésanges, Coucous, Pivarts, Moucherolles, Gros-becs, Colibris (oiseaux-mouches), Roitelets, Martinets (Hirondelles pourprés), Etourneaux des prés, Mange-marin-gouins, Sittelles, Orioles, Merles (Rouges-gorges), Pies-grièches, Hirondelles, Martinets, Tangaras, Mésanges huppées (Titmice), Grives, Virées, Fauvettes, Jaseurs, Engoulevent criards (Bois-Pourris), Pics, Troglodytes ou Railleurs et tous les autres oiseaux percheurs qui se nourrissent entièrement ou principalement d'insectes.

Il est interdit de tuer, chasser, capturer, blesser, prendre ou molester tout gibier migrateur à plume pendant la saison de prohibition et de vendre, mettre à l'étalage, offrir en vente, acheter, faire commerce, trafic ou négoce, de gibier migrateur à plume en aucun temps.

Il est interdit de prendre les nids ou les oeufs de gibier migrateur à

# Chasseurs, obtenez vos munitions

On en aura pour tous ceux dont les armes sont enregistrées

La Commission des Prix vient d'annoncer que les sportifs pourront dorénavant se procurer des cartouches à plomb (shot shells) et des cartouches à percussion de rebord (rim fire cartridges) à condition toutefois qu'ils soient détenteurs d'armes portatives enregistrées. Ils peuvent alors faire la demande d'un permis pour l'achat d'au plus 100 cartouches, s'ils possèdent une carabine à répétition. Tout propriétaire de fusil de chasse peut demander un permis pour l'achat d'au plus 50 cartouches à plomb. Si un particulier possède ces deux genres d'armes portatives, il peut obtenir les deux sortes de cartouches dans les quantités mentionnées.

Les sportifs doivent faire leur demande de permis à leur comité local de rationnement entre le 15 août et le 30 septembre inclusivement. On n'émettra pas de permis pour l'achat de munitions pour armes portatives après le 30 septembre. Cependant, les permis seront valides du 1er septembre au 31 décembre inclusivement.

plume, des oiseaux insectivores migrateurs et des oiseaux migrateurs non considérés comme gibier.

Il est interdit de tuer, chasser, capturer, prendre ou molester les oiseaux insectivores migrateurs, les oiseaux migrateurs non considérés comme gibier, ainsi que de cueillir, prendre, endommager ou détruire leurs nids ou leurs oeufs.

La possession de gibier migrateur à plume tué pendant la saison de chasse sera permise dans la province de Québec jusqu'au 31 mars subséquent.

**Limite du nombre de pièces.** — En un seul jour: canards, 12; outardes et oies, 5; sauf qu'une personne peut prendre plus de 5 oies blanches en une journée au cours de laquelle cette personne ne prend pas d'oies d'aucune autre espèce; mais personne ne peut prendre plus de 8 oies blanches en une seule journée; râles, foulques et poules d'eau, 25 en une seule journée; bécassines de Wilson, 8 en une seule journée; bécasses, 8 en une seule journée; mais pas plus de 150 canards, 50 outardes et oies (dont pas plus de 25 peuvent être des Bernaches), 100 bécasses et 50 bécassines de Wilson dans une même saison.

**Fusils, engins et méthodes de chasse.** — Il est interdit de se servir d'un fusil automatique (à chargement automatique), à moins que le magasin n'en ait été bloqué ou retouché de façon permanente de manière à ne pouvoir contenir plus de deux cartouches; ou d'une carabine ou d'un fusil à pivot, d'une mitrailleuse ou batterie, d'une carabine ou de tout autre fusil de plus gros calibre que le numéro 10, ou de toute arme autre qu'un fusil ou d'un arc et d'une flèche ou d'employer des oiseaux vivants comme appeaux; de faire usage d'un avion, d'un bateau à moteur ou à voile ou d'une lanterne. Il est aussi défendu de tirer sur les oiseaux de tout volature à moteur ou à roues ou de tout véhicule auquel un animal est attelé. Il est interdit de chasser tout gibier migrateur à plume au moyen ou à l'aide de grain ou autre nourriture artificielle.

Il est défendu de chasser tout gibier migrateur à plume plus tôt qu'une demi-heure avant le lever du soleil ou plus tard qu'une demi-

# LA TUBERCULOSE EN TEMPS DE GUERRE

La radiographie miniature en série est le progrès le plus remarquable accompli, en temps de guerre, dans la lutte contre la tuberculose. C'est une méthode d'examen du coeur et des poumons au moyen d'un appareil photographique très moderne, muni d'une lentille à fonctionnement vertical. Le tube de rayon-X envoie ses rayons à travers la poitrine du patient, et une image se forme sur l'écran sensible aux rayons-X. L'appareil photographique spécial à large orifice prend une photographie de cette image sur une pièce de cellulose d'environ un pouce carré. Ces petits carrés forment une bande continue, permettant de prendre des centaines d'images en une heure. La pellicule continue est ensuite développée, et chaque image, reproduisant celle de la poitrine, et accompagnée d'un numéro d'ordre, est agrandie sur un écran pour faciliter l'examen du radiologiste. Cette radiographie en série revient beaucoup moins cher que la prise de centaines de pellicules de grandes dimensions et ces reproductions en miniature donnent une indication générale sur l'état normal ou anormal de la poitrine et sur la nécessité ou l'inopportunité d'une radiographie plus grande pour examen plus approfondi. La radiographie en série n'est pas une méthode de diagnostic final et ne doit pas être considérée comme telle. Mais elle permet l'examen rapide et peu coûteux d'une école, d'une usine, ou même d'une région. Les services combattants en font un grand usage. Des appareils spéciaux de rayons-X sont fabriqués et utilisés en Grande-Bretagne. Le ministère britannique de l'Hygiène en a envoyé deux séries en Russie, en remplacement de deux séries envoyées plus tôt mais perdues en mer.

## St-Urbain

Mlle Rita Beauchamp de Saint-Rémi a passé quelques jours à St-Urbain, l'invitée de Mlle Rachel Payant.

Mme Apollinaire Chouinard de St-Rémi, passe actuellement quelques jours à St-Urbain, l'invitée de Mmes Honoré Myre et Léo Chouinard.

Mlle Lucie Brault, de Montréal a passé quelques jours de vacances à Saint-Urbain, chez sa soeur, Mlle Yolande Brault.

M. et Mme Lafortune de Montréal, passaient la fin de semaine à Saint-Urbain, les invités de M. et Mme Ovide Côté.

M. et Mme Rosa Beaudin de Notre-Dame de Grâce visitaient M. et Mme Philorum Doré, ces jours derniers.

M. et Mme Horace Walsh, de Washington, ont passé une quinzaine à Saint-Urbain, les invités de la famille Zénophile Ste-Marie.

M. et Mme Emile D'Amour et leur famille de Cornwall passaient quelques jours à St-Urbain, les invités de M. et Mme René Barrette et de M. et Mme Eudore Ste-Marie.

Mlle Louise Longtin de Montréal, passe quelques jours de vacances à St-Urbain, chez M. et Mme Eudore Ste-Marie.

Mme Payant, Mlle Rachel Payant de St-Urbain se rendaient à St-Rémi samedi soir, étant conviées à une réunion chez M. Beauchamp à l'occasion de la fête de sa jeune fille Rita.

heure après le coucher du soleil. La peine pour infraction aux lois concernant les oiseaux migrateurs est une amende de pas plus de trois cents dollars et de pas moins de dix dollars, ou un emprisonnement pour un terme n'excédant pas six mois, ou l'amende et l'emprisonnement à la fois.

*Jos dit*



## Soyons bons citoyens — N'achetons pas au "Marché Noir"

Que nous achetions un pneu ou un pot de marmelade sur le "Marché Noir", cela est dangereux pour le pays. Ces achats, multipliés, peuvent faire hausser les prix, ce qui ne serait pas bon pour notre bourse—ni la vôtre, ni la mienne.

Non, soyons bons citoyens et tenons-nous-en à nos carnets de rationnement. Ces petits livrets nous gardent contre l'inflation et toute la misère qui pourrait s'ensuivre. A propos, l'inflation existe en Chine—les oeufs coûtent \$1.00 chacun.



Contribuée par la BRASSERIE

**Dow**

MONTRÉAL

IL FAUT TOUT FAIRE POUR GAGNER LA GUERRE

D22ET

## La Chambre de Commerce de Ormstown travaille dans l'intérêt de la ville

Le comité général d'investigation a soumis un intéressant rapport pour augmenter l'assistance à leurs réunions d'études et d'investigations. Le droit leur a été donné d'ajouter les études suivantes à leur comité: Raymond Archambault: études du génie; J. K. Dickson: études de l'agriculture; D. C. Munroe: études de la réhabilitation des membres des forces armées.

Une résolution a été passée à l'effet que la Shawinigan Water and Power Co. soit approchée avec la

suggestion qu'une division du répartition des services de la Compagnie soit établie à Ormstown, dans l'opinion de la Chambre de Commerce leur service est loin d'être proportionné.

Il a aussi été résolu que la paroisse d'Ormstown et le village de Ormstown soit appelés à appuyer cette motion.

Chaque comité de la Chambre travaille avec le plus complet désintéressement et l'espoir de développements prometteur.

## La tombola des Chevaliers de Colomb connaît un succès qui dépasse toute espérance

S. H. le Maire et Mme la Mairesse président au tirage qui marque la fin de cette organisation. Allocution et remerciements à la population

Mardi soir se terminait la tombola des Chevaliers de Colomb, tenue sur leur terrain pendant 4 jours et à laquelle une foule considérable assista pour prendre part aux jeux qui y étaient installés.

La clôture de cette fête champêtre s'est faite lorsque S.H. le Maire Robert Cauchon et Madame la Mairesse ont présidé au tirage des 9 prix, dont une magnifique montre d'une valeur de \$40,00 offerte gracieusement par M. Gratien Groulx de cette ville, membre du conseil 1180 de Valleyfield.

L'heureux gagnant de cette montre est M. Dollard Pilon, porteur du billet no 2135. Les autres prix furent gagnés par les détenteurs de billets suivants: no 1912, tabatière offerte par M. l'abbé L. Ulric Bélanger, aumônier des Chevaliers de Colomb; urne fleurie (billet no 225) gagnée par M. René Bertrand; urne en forme de lys (billet no 1743) gagnée par le Dr Prigent, Bellerive; et 5 thermomètres-miroirs gagnés par les porteurs des billets no 43, 425, 1888, 2200 et 2022.

Les gagnants de ces prix pourront s'adresser au gardien du conseil, coin Académie et St Jean-Baptiste, le soir, et ils recevront le prix auquel ils ont droit.

Après le tirage S.H. le Maire transmet ses félicitations aux organisateurs de la fête pour leur geste magnifique de penser aux pauvres et de les secourir. Il remercia le public d'avoir contribué à cette oeuvre.

## Activités à St-Timothée

Une kermesse au profit des oeuvres paroissiales

M. Léo Montpetit, président de la Chambre de Commerce rurale de St-Timothée, nous fait part que les 8, 9, 11 et 12 septembre prochain, une grande kermesse sera tenue sur le terrain de la salle paroissiale, au profit des oeuvres de la place.

Il invite cordialement toute la population de St-Timothée, de Beauharnois et de Valleyfield, comme des environs, à participer à cette oeuvre en se rendant en nombre visiter les kiosques d'amusement.

On verra là une organisation comme jamais on en vit dans la paroisse, et ceux qui connaissent l'initiative des membres de la C. de C. sont d'avis que ce sera un succès.

## Funérailles de Rita Breton

Les funérailles de Rita Breton ont eu lieu mercredi, le 9 août dernier, à l'église Notre-Dame de Bellerive.

Le cortège était conduit par l'oncle de la défunte, M. Wilfrid Breton, aviateur et M. Roch Montpetit, directeur de funérailles.

Les porteurs étaient MM. Raymond Sauvé, Aimé Lavallée, Raymond Parent, Gaston Bélanger, Jean-Paul Tanguay et Eugène Leduc.

Assistaient aux funérailles, le père de la défunte: M. Hubert Breton; sa mère: Mme Hubert Breton, née Hermine Labonté; ses frères, Philippe et Jean-Paul Breton; son grand-père maternel, M. Georges Labonté, de Strickland, Ontario; ses grands-parents paternels, M. et Mme Désiré Breton; ses oncles et tantes: M. et Mme Henri Breton, née Emelle Côté, M. et Mme Donat Breton, née Blanche Latour, M. et Mme Edmond Breton, née Eva Chavarie, M. Aurèle Breton, M. et Mme Adélaré Hogues, née Rosa Breton, M. et Mme Albert Côté, née Imelda Breton, Mlle Blanche Breton, Mme Jos. Lamothe, née Jacqueline Labonté, de Smooth Rock Falls, Ontario, Mlle Rachel Labonté, M. Léo-Paul Richer, M. et Mme Edmond Tanguay, son grand oncle, M. Edmond Théberge, Mlle Rousseau, Mlles Jacqueline et Bella Théberge. Elle laisse dans le deuil plusieurs cousins et cousines, M. André Tellie et Mlle Murielle Tiny.

Parmi ceux qui assistaient aux funérailles, on remarquait: Mlle Jeannine Bougie, Mlle Juliette Martin, Rollande Benoit, Mlles Jeannette et Liliane Noël, Mme Gaston Desserres, Mlle Réjeane Boyer, Jeannine Montpetit, M. Waldo Leboeuf, Mlle Ida Fortin, Mme La-

## FIER DE SON PRODUIT



Ce boulanger de l'Armée, le soldat GORDON McMASTER, de Brighton (Ont.), exhibe avec fierté un magnifique gâteau glacé qu'il a lui-même fabriqué à une école culinaire de l'Intendance de l'Armée canadienne en Angleterre. Les boulangers en uniforme doivent savoir cuire le pain, faire des gâteaux et des tartes et confectionner toutes sortes de pâtisseries de fantaisie, et cela aussi bien à l'arrière des lignes de feu que dans les cuisines ultramodernes des établissements militaires. (Photo Armée canadienne outre-mer)

croix, Mme Herménégilde Girouard, Mlle Thérèse St-Onge, M. et Mme René Gauthier, Mme Elphège Brossot, Mme Gérard Thibault, M. et Mme Orphée Leduc, M. et Mme Oscar Duquette, M. François Duquette. Beaucoup d'autres parents et amis assistaient aux funérailles.

## Huntingdon

A une assemblée spéciale des Directeurs de la Compagnie Mutuelle Contre le Feu, de St-Joseph de

Godmanchester, tenue samedi dernier, le 12 août, M. Patrick Sherry de Huntingdon a été choisi secrétaire de la Compagnie. Les Directeurs ont aussi profité de l'occasion pour présenter un vote de remerciements à M. J. O. Michaud pour les services qu'il a rendus à la Compagnie pendant les années qu'il a été à son emploi.

Décorons nos foyers des oeuvres des artistes de chez nous.

## Parlez-en à votre électricien



On a modifié les restrictions sur les installations électriques.

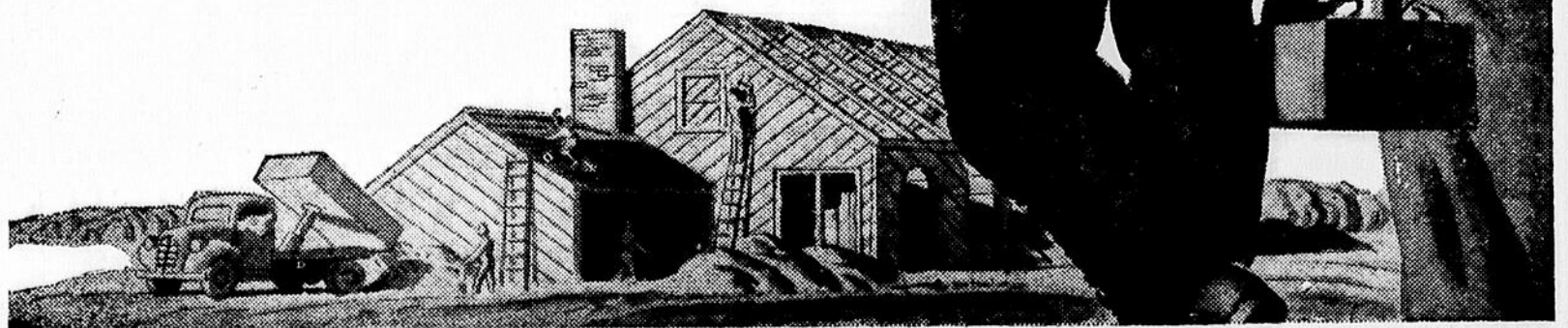
Si vous projetez de construire une maison ou d'agrandir celle que vous possédez déjà, ne manquez pas de prévoir un nombre suffisant de prises de courant.

Préparez l'installation de lampes de table ou de plancher dans tous les coins sombres, et l'emploi de l'aspirateur dans chaque pièce. Faites poser des prises de courant pour le radio, la laveuse, le fer à repasser, le grille-pain et le poêle.

Après la guerre, les accessoires électriques perfectionnés se vendront à prix modiques: voyez à ce que votre installation électrique et vos prises de courant en permettent un usage complet.

The Shawinigan Water & Power Company

Électricité Produits Chimiques  
OÉNIE CIVIL · TRANSPORT · CONSTRUCTION



**BUVEZ**



**... IL ETANCHE LA SOIF**

# LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

VOUS ECONOMISEREZ EN VISITANT CHAQUE SEMAINE NOTRE RAYON D'EPICERIES ET VIANDES AU SOUS-SOL.



LA CIE. **DION** LIMITEE

TEL. 316 VALLEYFIELD

VOULEZ-VOUS PRENDRE UN BON REPAS?

RENDEZ-VOUS AU

**RESTAURANT VICTORIA**

Cuisinier d'expérience. Service Courtois.  
Repas régulier (à toute heure) 45c et plus.

175, RUE VICTORIA VALLEYFIELD, P.Q.



**LANIEL & FILS Enrg.**  
HORLOGERS-BIJOUTIERS  
23b, rue St-Laurent, Valleyfield

Assortiment complet de bagues et jonc \$20.00 et plus

MONTRES "GRUEN"  
QUALITE ET PRECISION

## Décès du R.F. Constant-Jules

**Ancien instituteur à Châteauguay**

Lundi, le 14 août, est décédé à Laprairie le R. Frère Constant-Jules (Adrien Lapointe) de la Congrégation des Frères de l'Instruction chrétienne.



*Roland Chenail, jeune premier des ondes montréalaises, agira comme maître de cérémonies au grand concert auquel participeront les brillants artistes tels que Claire Gagnier, soprano coloratura et 1er prix du concours "Singing Stars of tomorrow" à Toronto, Madeleine Raymond, pianiste - compositeur, Mona, jeune violoniste de 14 ans, au talent prodigieux.*

Né le 20 février 1875 à Montréal, le défunt entra au Juénat du Sacré-Coeur à Laprarie le 29 juin 1892, prit l'habit religieux le 24 août 1893 et fit profession perpétuelle le 12 juillet 1900.

Après avoir débuté à Chambly-Bassin en 1895 il enseigna successivement à Ste-Anne-de-Bellevue et à Ste-Elizabeth de Montréal. En 1911 il retournait à Chambly-Bassin en qualité de directeur. Il fut aussi dans la suite directeur à Neuville, à St-Charles de Bellechasse et à l'école St-Charles-Garnier de Montréal. Depuis 1934 la maladie le réduisit à une activité relative.

L'an dernier, à l'occasion du jubilé d'or du défunt, le Conseil de l'Instruction publique reconnut officiellement son mérite comme éducateur en lui décernant la médaille de l'Ordre du Mérite scolaire.

Les funérailles ont lieu mercredi matin à 8 h. 30, à la maison provinciale de Laprairie.

## St-Timothée et ses délégués à St-Hyacinthe

**Au congrès régional de la C. de C. des jeunes**

La Chambre de Commerce rurale de Saint-Timothée, au cours d'une assemblée tenue mardi soir dernier sous la présidence de M. Léo Montpetit, a décidé d'envoyer une délégation au congrès régional des Chambres de Commerce des jeunes qui se tiendra à Saint-Hyacinthe, dimanche prochain, 20 août.

C'est une des premières fois que la Chambre rurale de St-Timothée prend part à des activités à l'extérieur, et nul doute que MM. Léo Montpetit, président et Louis-René Julien, trésorier, délégués en tireront de grands profits.

### ILS VISITENT LEN DROUILLARD

Les amis Robert Leboeuf, Raymond Leduc, Jean Paul Leduc, Bruno Girard et Bob Rivest sont en tournée de voyage aux Mille Îles, à Toronto et aux Chutes Niagara.

Les jeunes sportsmen se sont aussi rendus à Detroit, où Raymond Leduc et Robert Leboeuf ont pu rendre visite à leur ami Len Drouillard, coéquipier des Pasadena Panthers de la ligue du Pacifique, à Hollywood.

Les trois jeunes joueurs espèrent bien se retrouver ensemble l'hiver prochain, et si possible, au même endroit.

### A la cour du recorder

Bien mal acquis ne porte pas fruit. C'est bien ce que constatèrent deux individus qui eurent la mauvaise idée de faire main basse sur des bicyclettes qui ne leur appartenaient pas.

Les propriétaires de ces bicyclettes ayant fait plainte à la police locales, nos limiers n'ont pas tardé à mettre la main aux collets des malfaiteurs, et à leur faire subir une sentence devant le recorder lundi dernier.

Comme ces chers oiseaux en étaient seulement à leur premier

délit, le recorder, par gracieuseté compréhensible, les condamna à un mois de prison, sans plus.

Pour ceux qui s'y connaissent, on croit que la sentence est sujette à porter fruit chez ces jeunes délinquants qui, il est probable, ne tenteront plus de s'accaparer du bien

d'autrui.

Deux autres individus de cette région sont aussi passés à la cour du recorder pour y comparaître sous le chef d'accusation de mauvaise conduite d'automobile. L'un deux a été accusé d'avoir conduit son automobile sous l'influence de li-

queurs alcooliques, tandis que l'autre aurait commis des excès de vitesse sur la route. Les deux coupables ont été soulagés d'une amende substantielle, afin que la mémoire puisse les ramener en temps et lieux à des sentiments de meilleure direction.

**VOUS GAGNEZ DUREMENT VOTRE ARGENT, PROTÉGEZ-LE PRÉCIEUSEMENT**



**Vous désirez sans doute conserver et faire fructifier ce que vous avez gagné à la sueur de votre front; vous devez donc exiger les meilleures garanties de celui qui emprunte votre argent.**

Toutes les fermes du pays, toutes les industries, les forêts, les mines, en un mot tout l'actif du peuple canadien constitue la garantie des Obligations de la Victoire. Il n'y a pas de placement plus sûr.

En outre, vous retirez 3% d'intérêt et vous pouvez revendre vos obligations facilement en tout temps, ou les donner comme seule garantie d'un emprunt temporaire à taux très bas.

**C'est le temps d'économiser pour l'avenir!**








**FERMES + INDUSTRIES + FORÊTS + MINES + PÊCHERIES**

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE



## UNITED AUTO PARTS

of VALLEYFIELD Ltd. A. PATENAUDE, prop.

**Atelier de réparations. Pièces authentiques.**

**Pneus "GUTTA PERCHA"**

13, RUE DU MARCHÉ

VALLEYFIELD, P.Q.

TELEPHONE 748

Ouvert tous les jours de 8 heures a.m. à 7 heures p.m., sauf les vendredis et samedis, ouvert jusqu'à 9 heures p.m.